DOSSIER ENSEIGNANT N°1 :
Les templiers dans leur contexte

Jacky Provence
Professeur d'histoire-géographie
Service éducatif des Archives départementales de l'Aube

Aube
Conseil Général

INTRODUCTION

Le 22 mars 1312, par la bulle *Vox in excelso*, le pape Clément V promulgue la dissolution de l'ordre du Temple, fondé en 1118 par un seigneur champenois, Hugues de Payns. À l'occasion de ce 700e anniversaire, l'exposition « Templiers. Une histoire, notre trésor », organisée par les Archives départementales de l'Aube, nous permet de nous replonger dans l'histoire de l'ordre du Temple.

Cette exposition se tiendra tous les jours du 16 juin au 31 octobre 2012 (9 h 30 à 19 h) à l'Hôtel-Dieu-le-Comte, rue de la cité à Troyes (entrée libre).

L'étude des templiers est un moyen d'aborder et d'approfondir les différents programmes que ce soit celui du Cycle III de l'école primaire, de la classe de 5e ou celui de la seconde. Cette approche est d'autant plus intéressante qu'elle est intimement liée à l'histoire et au patrimoine local. Le fondateur et premier maître du Temple, Hugues de Payns, est natif et seigneur de Payns, village près de Troyes. Il était vassal du comte Hugues Ier de Champagne. C'est au concile de Troyes, en 1129, que la règle de l'Ordre est rédigée et adoptée sous l'égide de Bernard de Clairvaux. Par ailleurs, les comtes de Champagne, leurs vassaux et les seigneurs champenois sont particulièrement actifs en Orient, présents à toutes les croisades.

À travers les siècles, les templiers ont fasciné, véhiculé des fantasmes et ont été une intarissable source d'inspiration pour les romanciers, les auteurs de BD et les cinéastes. Les symboles de l'ordre tels son « gonfanon baucent » et ses sceaux, ses contacts avec l'Orient musulman, sa nature mi-religieuse mi-guerrière, sa puissance et sa fin tragique mêlés aux accusations d'hérésie ainsi qu'à son prétendu trésor ont nourri l'imaginaire et inspiré de nombreuses œuvres sinon des mouvements spirituels les plus divers.

Certaines œuvres, plus ou moins romancées, restent ancrées dans une approche historique. Ainsi, *Les Rois Maudits* de Maurice Druon ou la bande dessinée le *Sceau du templier*. Totalement coupés de l'histoire, d'autres romans sont centrés sur la quête du trésor templier par des sociétés secrètes et ont transformé certains lieux en véritables mythes : Rennes-le-Château, Gisors, la forêt d'Orient.

L'inspiration ésotérico-fantastique basée sur une survivance secrète de l'ordre du Temple est la plus féconde, croisant légendes médiévales, mythes orientaux et thèses occultistes. L'ordre du Temple aurait été créé avec des objectifs secrets et variés : retrouver l'Arche d'Alliance, le Graal ou l'or de Salomon, protéger les descendants du Christ et de Marie-Madeleine…

Le Pendule de Foucault d'Umberto Ecco (1999), le *Da Vinci Code* de Dan Brown (2003) sont des modèles du genre. Plus localement *Histoire, légendes et mystères de Troyes* de Dominique Naert (2006) reprend la légende selon laquelle Bernard de Clairvaux avait envoyé des chevaliers de haut rang en Terre sainte pour rechercher l'Arche de l'Alliance. C'est la raison pour laquelle ils s'étaient installés sur l'esplanade de l'ancien temple de Salomon. Au total, trois cents œuvres de fiction autour des templiers sont parues depuis 1805.

Si l'exposition aborde ces questions en préambule, c'est une histoire authentique de l'ordre du Temple qu'elle présente, fruit des recherches les plus récentes et les plus sérieuses. Des documents majeurs seront présentés au cours de l'exposition. Ils couvriront l'histoire de l'ordre, depuis ses origines champenoises jusqu'à sa dissolution. Parmi les pièces exceptionnelles, le rouleau du procès qui restitue, sur plus de 20 mètres de parchemin, les

interrogatoires des templiers. Ce document précieux, rare et fragile, fait l'objet d'un prêt de la part des Archives nationales. Le public accédera également au trésor monétaire de la commanderie de Payns, première commanderie templière d'Occident, ainsi qu'aux trésors archéologiques de la commanderie d'Avalleur.

Un ensemble d'activités pédagogiques est offert dans le cadre de l'exposition : visites guidées, ateliers pédagogiques, fiches pédagogiques, à découvrir sur le site : http://www.aube-templiers-2012.fr/428-enseignants.htm

Ce dossier a été conçu pour aider les enseignants à replacer l'histoire des templiers dans son contexte, comprendre cette période médiévale qui a vu naître et mourir le plus prestigieux ordre de chevalerie, et avoir un aperçu de ce que fut cet ordre singulier constitué d'hommes à la fois religieux et combattants.

Après un rapide rappel des programmes afin de montrer comment l'exposition peut être une ressource utile dans la mise en œuvre de ceux-ci par les professeurs, le dossier présente dans un premier temps le contexte général de la première croisade et la fondation de l'ordre du Temple.

Né des croisades, disparaissant avec les croisades et les États latins, la vie et la mort de l'ordre du Temple leur sont intimement liées ; une présentation des différentes croisades, axée sur la participation des Champenois est ensuite abordée dans une deuxième partie. Cette petite remise à jour est indispensable pour bien comprendre le contexte et les événements dans lesquels l'ordre du Temple a eu un rôle important en tant qu'armée permanente en Terre Sainte.

Nous en viendrons ensuite à la troisième partie consacrée aux templiers en tant que religieux et soldats. Elle viendra éclairer comment ces hommes vivaient à la fois comme moines, ayant fait vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance et comme des combattants.

La dernière partie sera consacrée à l'organisation de l'ordre afin de montrer sa puissance tant politique, foncière que financière, puissance telle qu'il formait un État dans l'État dans le royaume de France, puissance de moins en moins supportée par une monarchie qui s'affirme et se renforce. Cette puissance fera sa perte.

✠ *COMMISSARIAT ET COMITÉ SCIENTIFIQUE DE L'EXPOSITION*

COMMISSARIAT GÉNÉRAL

Nicolas Dohrmann
Conservateur du patrimoine, directeur des Archives départementales de l'Aube.

COMMISSAIRES SCIENTIFIQUES

Arnaud Baudin
Docteur en histoire, adjoint au directeur des Archives départementales de l'Aube.

Ghislain Brunel
Conservateur en chef du patrimoine, Archives nationales.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Valérie Alanièce
Spécialiste de la commanderie d'Avalleur et des Templiers, journaliste au quotidien *L'est-éclair*.

Patrick Demouy
Professeur d'histoire médiévale à l'université de Reims Champagne-Ardenne et professeur associé à l'Institut catholique de Paris.

Pierre Gandil
Archiviste-paléographe, conservateur de bibliothèque et directeur-adjoint de la médiathèque du Grand Troyes.

François Gilet
Spécialiste de la commanderie d'Avalleur et des Templiers, président du centre d'études médiévales de Champagne-Ardenne (1995-2001).

Thierry Leroy
Doctorant en histoire du Moyen Âge à l'université de Reims Champagne-Ardenne, président de la Fondation Hugues de Payns, membre résidant de la société académique de l'Aube.

Michel Miguet
Docteur en archéologie, spécialiste des établissements des ordres militaires en Normandie et en Bourgogne.

INSERER L'HISTOIRE DES TEMPLIERS DANS LES PROGRAMMES

✠ *ÉCOLE PRIMAIRE – CYCLE III (CM1)*

B.O. hors-série n° 3 du 19 juin 2008

Histoire

« L'étude des questions suivantes permet aux élèves d'identifier et de caractériser simplement les grandes périodes qui seront étudiées au collège. Elle s'effectue dans l'ordre chronologique par l'usage du récit et l'observation de quelques documents patrimoniaux. Il ne s'agit donc, en aucune façon, de traiter dans tous leurs aspects les thèmes du programme mais seulement de s'assurer que les élèves connaîtront les personnages ou événements représentatifs de chacune de ces périodes. Les événements et les personnages indiqués ci-dessous constituent une liste de repères indispensables que le maître pourra compléter en fonction de ses choix pédagogiques. Jalons de l'histoire nationale, ils forment la base d'une culture commune. Ces repères s'articuleront avec ceux de l'histoire des arts. »

Le Moyen Âge

Après les invasions, la naissance et le développement du royaume de France.

Les relations entre seigneurs et paysans, le rôle de l'Église.

Conflits et échanges en Méditerranée : les Croisades, la découverte d'une autre civilisation, l'Islam.

La guerre de Cent Ans.

496 : baptême de Clovis ; 800 : couronnement de Charlemagne ; 987 : Hugues Capet, roi de France ; saint Louis ; Jeanne d'Arc.

L'étude des templiers peut être un moyen d'aborder différents thèmes du programme d'histoire du Moyen Âge au cycle III et tout particulièrement celui « des conflits et échanges en Méditerranée : les Croisades, la découverte d'une autre civilisation, l'Islam », ainsi que celui des relations entre seigneurs et paysans et le rôle de l'Église.

Avec 78 heures annuelles consacrées à l'Histoire, la Géographie, l'Éducation Civique et la Morale, le temps imparti à l'étude du Moyen-Âge, et en particulier à ces thèmes, est relativement restreint, quelques heures tout au plus en classe.

L'exposition « Templiers. Une histoire, notre trésor » est l'occasion de répondre aux objectifs de l'enseignement de l'Histoire en cycle III : présenter aux élèves des documents patrimoniaux, les personnages et évènements majeurs de la période en leur donnant un ancrage local et régional d'autant plus marquant que l'ordre du Temple puise en partie ses origines en Champagne et y a laissé des vestiges encore visibles qui permettront de faire le lien avec l'Histoire des Arts.

✠ COLLEGE (5e)

En 6e l'élève aborde la naissance de deux grandes civilisations monothéistes, toutes deux centrées sur Jérusalem : le Judaïsme et le Christianisme. Elles ont fait de Jérusalem une ville sainte, celle du Temple édifié par Salomon pour conserver l'Arche de l'Alliance, celle de la Passion du Christ et de sa mort sur la Croix.

Il aborde en toute fin de programme l'Empire Byzantin, survivance de l'Empire Romain devenu chrétien au cours du IVe siècle.

Ces repères acquis en 6e doivent lui permettre de mieux appréhender les enjeux des croisades : la Terre sainte, celle où vécu et mourut Jésus Christ, l'Empire byzantin dont la régression face aux Turcs musulmans est à l'origine de l'appel à la croisade.

Le programme de 5e s'ouvre avec la connaissance de l'Islam en tant que fait religieux et que civilisation médiévale. L'étude des débuts de l'Islam doit représenter 10 % du temps consacré à l'Histoire.

<table>
<tr><th colspan="2">I. LES DEBUTS DE L'ISLAM
(environ 10% du temps consacré à l'histoire)</th></tr>
<tr><td>CONNAISSANCES

Les musulmans sont abordés dans le contexte de la conquête et des premiers empires arabes, dans lequel la tradition islamique est écrite (VIIe - IXe siècle).

Quelques-uns des récits de la tradition (Coran…) sont étudiés comme fondements de l'islam.

L'extension et la diversité religieuse et culturelle de l'Islam médiéval sont présentées au temps de l'empire omeyyade ou de l'empire abbasside.</td><td>DEMARCHES

L'étude commence par la contextualisation des débuts de l'islam. Elle est fondée sur des sources historiques, le récit d'un événement (la conquête de la Palestine-Syrie, de l'Égypte…) ou d'un personnage.
Les textes (Coran, Hadiths et Sunna, Sîra) sont datés en relation avec ce contexte. Ils permettent d'aborder le personnage de Mahomet.
L'étude est conduite à partir de la vie urbaine (à Damas, Cordoue, Bagdad…) et/ou de personnages (Moawwiya et Ali, Haroun el Rachid…). Elle comprend la présentation d'une mosquée. Elle débouche sur une carte qui situe le monde musulman médiéval par rapport à ses voisins.</td></tr>
<tr><td colspan="2">CAPACITES
Connaître et utiliser les repères suivants
- L'Hégire : 622
- L'extension de l'islam à l'époque de l'empire omeyyade ou abbasside sur une carte du bassin méditerranéen
Raconter et expliquer
- Un épisode de l'expansion musulmane
- Quelques épisodes de la tradition musulmane significatifs des croyances
Décrire
- Une mosquée (Médine, Damas, Cordoue…)
- Une ville (Bagdad, Damas, Cordoue…)</td></tr>
</table>

Ainsi, si le contexte en Orient à l'époque des croisades est postérieur à la période de l'Islam étudiée en classe, il permet de l'éclairer et en particulier de comprendre comment

Jérusalem est devenue musulmane et ville sainte pour les musulmans ; un monument domine la ville et indique à la fois le lieu où Abraham fit le sacrifice et celui où le prophète Mahomet monta au ciel : le « Dôme du Rocher », sur l'esplanade du Temple de Salomon, au sud de laquelle s'installeront les templiers.

L'exposition permet d'illustrer plusieurs thèmes de la seconde partie du programme : « L'occident féodal, XI^{e} - XV^{e} », et en particulier les thèmes 2 (FEODAUX, SOUVERAINS, PREMIERS ÉTATS), 3 (LA PLACE DE L'ÉGLISE) et surtout 4 (L'EXPANSION DE L'OCCIDENT).

<table>
<tr><th colspan="2">Thème 2 - FEODAUX, SOUVERAINS, PREMIERS ÉTATS</th></tr>
<tr><td>CONNNAISSANCES

L'organisation féodale (liens « d'homme à homme », fief, vassal et suzerain) et l'émergence de l'État en France qui s'impose progressivement comme une autorité souveraine et sacrée.</td><td>DÉMARCHES

La France est le cadre privilégié de l'étude. Celle-ci est conduite à partir d'exemples au choix :
- de personnages significatifs de la construction de l'État en France : Philippe Auguste, Blanche de Castille, <u>Philippe IV le Bel</u> et Guillaume de Nogaret, Charles VII et Jeanne d'Arc, Louis XI…),
ou
- d'événements significatifs de l'affirmation de l'État (la bataille de Bouvines, <u>le procès des templiers</u>, le sacre de Charles VII…).
À la fin de l'étude, les élèves découvrent une carte des principales monarchies de l'Europe à la fin du XV^{e} siècle.</td></tr>
<tr><td colspan="2">CAPACITÉS
Connaître et utiliser les repères suivants :
– Un événement significatif de l'affirmation de l'État en France
– Une carte de l'évolution du domaine royal et des pouvoirs du roi en France, X^{e} - XV^{e} siècle
Décrire et expliquer le système féodal comme organisation de l'aristocratie, puis comme instrument du pouvoir royal.</td></tr>
</table>

Le contexte champenois qui a vu naître le fondateur de l'ordre du Temple, Hugues de Payns, permet d'aborder la question de la féodalité et du rôle de l'Église. Dans les confins burgondo-champenois, des personnages importants et grands réformateurs monastiques ont pu se croiser : saint Robert, fondateur de l'abbaye de Molesme, de Cîteaux et de l'ordre Cistercien, saint Bruno, qui séjourna quelques temps à Sèche-Fontaine, prieuré de Molesme (à Avirey-Lingey) avant de poursuivre sa route en direction de la Grande Chartreuse pour y fonder l'ordre des Chartreux, et saint Bernard, fondateur de l'abbaye de Clairvaux, grande figure spirituelle du XII^{e} siècle. C'est dans ce contexte spirituel que s'inscrit la démarche pieuse de la famille d'Hugues de Payns, seigneur de Montigny, dont l'épouse serait affiliée à Bernard de Clairvaux.

Cette famille est aussi intégrée dans la pyramide féodo-vassalique des comtes de Champagne : vassaux des comtes, ils aussi ont leurs propres vassaux. De la seigneurie de Montigny subsiste de nos jours la motte castrale sur laquelle avait été édifié le château seigneurial.

L'étude du cas d'Hugues de Payns, seigneur champenois, répond à la problématique des liens d'un vassal avec son seigneur. Ici nous sommes dans le contexte du renforcement du pouvoir comtal, entrepris par le comte Hugues I^{er}, avant que ce dernier ne rejoigne l'ordre du Temple et la Terre Sainte.

Thème 3 - FEODAUX, SOUVERAINS, PREMIERS ÉTATS	
CONNNAISSANCES **L'organisation féodale** (liens « d'homme à homme », fief, vassal et suzerain) et **l'émergence de l'État en France** qui s'impose progressivement comme une autorité souveraine et sacrée.	***DÉMARCHES*** La France est le cadre privilégié de l'étude. Celle-ci est conduite **à partir d'exemples au choix** : - de personnages significatifs de la construction de l'État en France : Philippe Auguste, Blanche de Castille, **Philippe IV le Bel** et **Guillaume de Nogaret**, Charles VII et Jeanne d'Arc, Louis XI…), ou - d'événements significatifs de l'affirmation de l'État (la bataille de Bouvines, **le procès des templiers**, le sacre de Charles VII…). À la fin de l'étude, les élèves découvrent une carte des principales monarchies de l'Europe à la fin du XV^{e} siècle.
CAPACITÉS **Connaître et utiliser les repères suivants :** – Un événement significatif de l'affirmation de l'État en France – Une carte de l'évolution du domaine royal et des pouvoirs du roi en France, X^{e} - XV^{e} siècle **Décrire et expliquer** le système féodal comme organisation de l'aristocratie, puis comme instrument du pouvoir royal.	

La fin des templiers et leur procès répond aux suggestions du programme. Philippe IV le Bel, et son conseiller Guillaume de Nogaret, ont franchi une étape supplémentaire dans le renforcement de la monarchie dans le royaume. Le procès qu'ils livrent aux templiers et la condamnation de l'ordre du Temple en est un remarquable exemple. Par ailleurs, Philippe Le Bel permet un ancrage et une approche locale de la question. Par son mariage avec Jeanne de Navarre, née en 1273 à Bar-sur-Seine, le comté de Champagne passe dans le domaine royal.

Thème 4 – L'EXPANSION DE L'OCCIDENT	
CONNNAISSANCES **L'expansion de l'Occident**, d'abord économique (développement du commerce, affirmation des marchands et des banquiers) est aussi **religieuse et militaire** (*Reconquista*, **croisades**). Elle se concrétise dans le développement de villes.	***DÉMARCHES*** L'étude est conduite à partir : - d'un exemple au choix d'un circuit commercial et de ses pôles ou d'une famille de banquiers ou de marchands ; - d'un exemple au choix d'une grande ville et de son architecture ; - **d'un exemple au choix de l'expansion de la chrétienté occidentale**.
CAPACITÉS **Connaître et utiliser les repères suivants** – **Première croisade : 1096-1099** – **Les espaces de l'expansion de la chrétienté sur une carte de l'Europe et de la Méditerranée, XI^{e}– XIV^{e} siècle** **Raconter et expliquer un épisode des croisades** ou de la *Reconquista.* Décrire quelques aspects de l'activité d'un marchand et d'un banquier d'une ville commerçante	

L'exposition répond entièrement au thème 4, « L'expansion de l'Occident ». C'est sans doute sous cet aspect qu'elle peut être abordée de la manière la plus approfondie…

✠ LYCEE, CLASSE DE SECONDE

LA CHRETIENTE MEDIEVALE. PROBLEMATIQUES

Le programme invite à s'intéresser au phénomène qui donne son unité à l'Europe médiévale : l'omniprésence de l'Église et de la religion chrétienne. Il est étudié durant ce que les médiévistes appellent le Moyen Âge central, période qui se caractérise du point de vue religieux par un renouveau de l'institution ecclésiale à travers l'affirmation de l'autorité pontificale, l'affirmation de la sacralité de la fonction sacerdotale, l'encadrement croissant des fidèles et la lutte contre les autres formes de religion ou de pratique religieuse.

Ce phénomène est mis en évidence dans sa dimension religieuse : l'importance de la religion dans la vie et les représentations des chrétiens de l'époque médiévale ainsi que le poids de l'Église dans les différents domaines de la vie économique, sociale et culturelle.

L'exemple de l'ordre du Temple répond parfaitement cette problématique : l'Ordre est le point d'achèvement d'une volonté de moraliser sinon sacraliser la classe violente et turbulente de « ceux qui combattent » en lui offrant une sainte mission : combattre pour le Christ en devenant moine-soldat. Ainsi, les croisades et la fondation de l'ordre du Temple ne peuvent se comprendre sans cette omniprésence du phénomène religieux qui encadre la société et la vie quotidienne.

SUPPORT D'ETUDE

Selon le programme, le choix de l'étude est très ouvert. Il est cependant recommandé de retenir une entrée permettant une approche large de la problématique et une ouverture sur plusieurs aspects de la question.

L'étude d'un personnage de réformateur, et Urbain II ou Bernard de Clairvaux dans notre cas en sont de parfaits exemples, leur parcours ou un épisode particulièrement révélateur de leurs vie, permettent d'aborder les questions liées à de nouvelles formes de spiritualité, à la place et au rôle du clergé, au rôle de l'ordre auquel il appartient, à la lutte contre les hérésies …

La prédication et le déroulement de la première croisade sont une des entrées proposées par le programme. Elle est révélatrice d'une spiritualité laïque qui s'affirme autant que d'un projet pontifical et d'une volonté d'encadrement de la noblesse, qui s'accompagne d'une flambée de persécutions contre les minorités (notamment les Juifs), parfois en dépit de l'opposition des autorités religieuses.

✠ HISTOIRE DES ARTS

Ainsi, au travers de l'exposition et des ateliers pédagogiques mis en place au cours de celle-ci, l'élève pourra voir et étudier des œuvres patrimoniales locales, et éventuellement se déplacer pour visiter les monuments templiers qui y subsistent, comme par exemple la chapelle d'Avalleur. Y serait abordé le vocabulaire architectural et ornemental de base du début de la période gothique. À travers ces exemples, un atelier fresques initiera les élèves à cette technique particulière.

L'étude des sceaux, d'enluminures et de l'héraldique constitue un langage symbolique de l'époque médiévale. Sceaux et enluminures nous permettent d'aborder la représentation iconographique et symbolique non seulement des templiers, mais aussi de différentes catégories de la société : les chevaliers, les souverains, les ecclésiastiques,…

LE CONTEXTE
OCCIDENT ET ORIENT A L'EPOQUE DE LA PREMIERE CROISADE.

Les géographes du Moyen Âge, qu'ils soient chrétiens ou musulmans, perçoivent la Méditerranée comme une ligne de partage du monde. Plus qu'un obstacle ou une frontière, elle est un espace de contacts, d'échanges et d'affrontements. Elle est un carrefour et une interface entre trois aires de civilisation qui ont émergé sur les rives de l'antique *Mare Nostrum* romaine, dotées d'une cohésion politico-religieuse qui s'incarne dans un souverain élu de Dieu. Au Nord-Ouest, la chrétienté occidentale est dominée par l'autorité spirituelle du pape. Au Nord-Est à cheval sur l'Europe et l'Asie, l'Empire byzantin, héritier de l'Empire romain, est sous l'autorité de son empereur, le *basileus*. À l'Est, le monde musulman s'est étendu sur toute la côte sud et ouest de la Méditerranée.

✠ LA MEDITERRANEE, NOUVELLES DOMINATIONS

Durant le Haut Moyen Âge, une grande partie de la mer Méditerranée est sous la domination des musulmans. Tout l'Ouest méditerranéen est soumis aux raids des pirates sarrasins, un temps implantés en Provence (massif des Maures), occupant les Baléares, Malte et la Sicile.

L'empire Byzantin s'étend de la Sicile à la moitié sud de l'Italie aux sources du Tigre, en Mésopotamie. Il demeure maître du reste de la Méditerranée, en lutte contre la piraterie musulmane. L'empire Byzantin est la puissance maritime qui contrôle le grand commerce entre l'Orient et l'Occident. La capitale, Byzance – ou Constantinople -, est la plaque tournante de ce commerce.

Au cours du X^{e} siècle, au gré de la disparition des menaces sarrasines, en particulier en Provence, le commerce entre dans une période de renaissance qui profite aux ports italiens : Pise, Venise et Gênes commencent à développer d'importantes flottes.

Le XI^{e} siècle marque un tournant décisif dans la domination de l'espace méditerranéen. L'action des normands est déterminante en Méditerranée occidentale. Dès le début du XI^{e} siècle, des Normands en quête d'aventures et de terres partent en Italie du Sud. Parvenant à se faire concéder des fiefs, ils constituent des principautés indépendantes au détriment des Byzantins. L'un d'eux, Robert Guiscard, devient maître de la Campanie et vainc les troupes pontificales en 1053, contraignant le pape Nicolas II à reconnaître son autorité. Ainsi, Robert Guiscard met fin à la présence byzantine en Italie du Sud (Bari est prise en 1071) et débarque sur l'autre rive de l'Adriatique pour les combattre, menaçant ainsi la péninsule balkanique.

En 1050, Robert Guiscard se lance à la conquête de la Sicile, achevée par ses successeurs qui finissent de chasser les musulmans de l'île. À la fin du XI^{e} siècle, la Sicile est entièrement sous l'autorité des Normands. L'expansion normande met fin à quatre siècles de domination musulmane en Méditerranée, à la présence byzantine en Italie du Sud et favorise l'expansion maritime des ports italiens. Pendant que Venise est attirée par le commerce oriental en particulier avec Byzance, Gênes va installer des comptoirs sur le pourtour de la Méditerranée.

Gênes et Venise deviennent les ports privilégiés dans le grand commerce méditerranéen et profitent de l'expansion chrétienne en Orient grâce aux croisades.

✠ LE CONTEXTE POLITIQUE ET SOCIAL EN OCCIDENT

Au IX^e siècle, l'Europe entre dans une dynamique de croissance démographique, phénomène qui s'accélère autour de l'an Mil. Les bouleversements économiques, sociaux et religieux qui en découlent jouent un rôle essentiel dans le déclenchement de la croisade.

1. L'Occident : un morcellement politique - L'exemple champenois

Le partage de l'Empire carolingien, effectif depuis le Traité de Verdun (843), a laissé en Europe se multiplier les pouvoirs locaux que l'autorité royale ou impériale ne peut pas soumettre. L'Occident médiéval est divisé en multiples entités politiques. L'empereur Henri IV règne sur le Saint-Empire romain germanique, titre hérité de l'empire carolingien. L'Italie est morcelée en de nombreux petits états comprenant les États Pontificaux.

En France, le souverain capétien ne détient qu'un pouvoir symbolique sur son royaume. L'onction de Reims, donnée par l'archevêque en sa cathédrale avec la Sainte-Ampoule, lui confère un caractère sacré et fait de lui le premier monarque de la chrétienté. Le sceau royal le représente trônant en majesté, à l'image du Christ, et le distingue des autres seigneurs représentés chevauchant. Cependant l'autorité réelle du roi ne s'étend que sur un espace réduit, celui de son domaine propre, un espace limité à l'Île-de-France et à l'Orléanais. Le reste du royaume est divisé entre de puissantes principautés pouvant être supérieures de par leur étendue et leur richesse au domaine royal : duchés de Flandre, de Normandie, d'Anjou, de Bourgogne ou d'Aquitaine.

En s'emparant de l'Angleterre, en 1066, le duc Guillaume de Normandie, dit le Conquérant, devient un des personnages les plus puissants du royaume. Il détient par ailleurs l'Anjou et le Maine. Ses alliances menacent directement le roi de France. Le roi Philippe I^er pousse à la rébellion le fils de Guillaume, engageant ainsi le royaume dans une rivalité franco-anglaise pluriséculaire.

L'état du comté de Troyes au XI^e siècle est révélateur de cette décomposition des comtés carolingiens. Il n'est alors qu'un « assemblage de territoires ». En 1013, le comté de Champagne et de Brie passe sous la domination de la branche des comtes de Blois, branche cousine de la famille de Vermandois. Les possessions de la famille font d'elle un puissant rival du roi de France, encadrant à l'est et à l'ouest le domaine royal.

Mais, le comté de Troyes n'est alors, selon Michel Bur, qu'un « ensemble disparate de seigneuries dont plusieurs avaient rang de comté ». Il est entouré de ceux de Brienne, Arcis-Ramerupt et Rosnay autour desquels gravitent de nombreuses seigneuries vassales.

Le comte de Troyes Hugues I^er s'attache à consolider le comté de Champagne. Seul le comté de Brienne subsiste, renforçant son emprise et sa puissance au sud de la Champagne grâce au mariage du comte Gautier I^er avec Eustachie, héritière du comté de Bar-sur-Seine. Le comte de Brienne, pourtant vassal du comte Hugues I^er, est un puissant rival.

Par ailleurs, le comté de Troyes est entouré d'une multitude de seigneuries qui de par leur implantation et leurs réseaux familiaux peuvent mettre en péril son unité : Traînel, Joinville, Châtillon, Dampierre.

De plus, pour l'ensemble de ses possessions, le comte Hugues 1^er est le vassal de plusieurs suzerains, le roi de France, à qui il doit l'hommage lige, mais aussi l'empereur, le duc de Bourgogne, les archevêques de Reims et de Sens ou encore l'évêque de Langres.

Ainsi, à l'avènement d'Hugues I^er, le comté de Champagne n'existe pas réellement. Né vers 1074, il est le troisième fils du comte Thibaud I^er et d'Adèle de Bar-sur-Aube. Le 1^er janvier

1093, il hérite de son frère Eudes IV des comtés de Troyes, Vitry et Bar-sur-Aube. La même année, il épouse en premières noces Constance, la fille du roi Philippe I^{er}. Mais c'est du côté du puissant duc de Bourgogne qu'il se rapproche en épousant en secondes noces Elisabeth de Varais, fille du comte de Mâcon, Etienne le Hardi.

Son demi-frère Etienne-Henri, comte de Blois, est par ailleurs le gendre de Guillaume le Conquérant.

2. Les nouveaux cadres de l'élite : la féodalité - L'exemple de la famille de Montigny.

Ainsi, les princes eux-mêmes doivent faire face aux velléités d'indépendance de leurs propres vassaux et s'imposent comme seigneurs des terres qu'ils tiennent d'eux. Dans un premier temps, ils s'accaparent des châteaux des rois, des princes et des comtes dont ils ont la garde, puis ils usurpent le droit de fortifier, jusqu'alors réservé aux puissants.

Au XI^{e} siècle, de nombreux châteaux sont édifiés conférant à leurs bâtisseurs une autorité qui s'impose au plat pays qu'ils dominent. Édifiés sur une butte de terre, ou motte, le château devient le centre du pouvoir et du contrôle du domaine seigneurial et des voies de communications qui le traversent. Le seigneur exerce désormais la réalité de l'autorité publique, militaire et administrative, dans le cadre de sa seigneurie. En échange de sa protection, le seigneur impose ses droits à la population (impôts, corvées, banalités).

Parallèlement, la hiérarchie féodale se met en place. Tandis que le nouveau châtelain rend hommage à son seigneur supérieur, le suzerain, le comte ou le prince de qui il détient théoriquement le château et sa seigneurie, il se choisit lui-même ses propres vassaux, des chevaliers, dont la guerre est le mode de vie. Au cours de la cérémonie de l'hommage, en échange de sa fidélité, de son obéissance et de son conseil, le seigneur octroi à son vassal un fief qui lui permet de subvenir à ses besoins et de répondre aux services qu'il doit à son seigneur, comme le service armé. C'est cette nouvelle élite de seigneurs et de chevaliers qui participe aux Croisades.

Vestiges du château de Montigny à Lagesse : la motte castrale de Montigny (photo Thierry Leroy).
Sur une butte artificielle, le seigneur édifiait le donjon, centre du pouvoir seigneurial.
Les premiers donjons n'étaient que de simples tours en bois.
Un certain Hugues de Payns (*Hugo de Pedano*) est mentionné en 1075 seigneur de Montigny.

Les seigneurs de Montigny sont représentatifs de ces nouvelles élites locales qui se sont imposées en Champagne. Originaires de Payns dont ils tiennent la seigneurie et le château du comte de Troyes, ils se sont implantés à la suite d'alliances matrimoniales dans les confins burgondo-champenois, un espace fortement marqué par la réforme religieuse et monastique animée depuis Molesme (fondée en 1070). De la seigneurie, sise sur la commune actuelle de Lagesse, subsiste les vestiges importants d'une motte castrale sur laquelle a été édifié un château, probablement au XI^{e} siècle. Le nom d'Hugues de Payns apparaît dans les cartulaires de l'abbaye de Molesme à la fin du XI^{e} siècle comme seigneur de Montigny. Il semble qu'il

domine la société féodale locale, tout en étant vassal du comte de Brienne et de Bar-sur-Seine pour ses terres dans cette région.

Selon les recherches de Thierry Leroy, Hugues de Payns, seigneur de Montigny, est le grand-père du fondateur de l'ordre du Temple, qui hérite avec son frère Geoffroy, de sa seigneurie avant 1100. Leur père, Gautier de Montigny, a épousé une fille du puissant comte Gautier de Brienne. Hugues II de Payns, fondateur de l'ordre du Temple, est marié à Émeline de Touillon. Ce mariage le fait entrer dans la famille par alliance, de Bernard de Fontaine, abbé fondateur de Clairvaux. Hugues II de Payns a deux filles : Anjolsende, qui épouse Gautier d'Épagne, et Odelon, qui se marie à Lhéry d'Ervy-le-Châtel. Par la branche cadette de Gauthier de Montigny, la famille est alliée à de puissantes familles bourguignonnes : les Maligny et les Rougemont. Les alliances matrimoniales de la famille sont très révélatrices des pratiques de l'époque au travers desquelles se dessinent des réseaux d'influence.

Les Montigny possèdent des terres et des fiefs à Molesme, Chesley, Trichey, dépendante de la seigneurie de Montigny, Clerey, Sèche-Fontaine et Arthonay, ce qui les place eux-mêmes à la tête d'un réseau féodal.

Certaines alliances des Montigny avec des vassaux du comte de Troyes, comme les familles de Pralins et d'Ervy indiquent aussi leur rapprochement avec la cour du comte de champagne Hugues I^{er}.

Ainsi la famille de Montigny est unie par des liens vassaliques aux familles chevaleresques voisines de leur seigneurie, couvrant et contrôlant toute une région située entre le comté de Troyes et le duché de Bourgogne, et liant des relations étroites avec d'autres familles puissantes bourguignonnes (Maligny, Ligny, Rougemont, Touillon) et champenoises (Brienne, Praslin, Ervy).

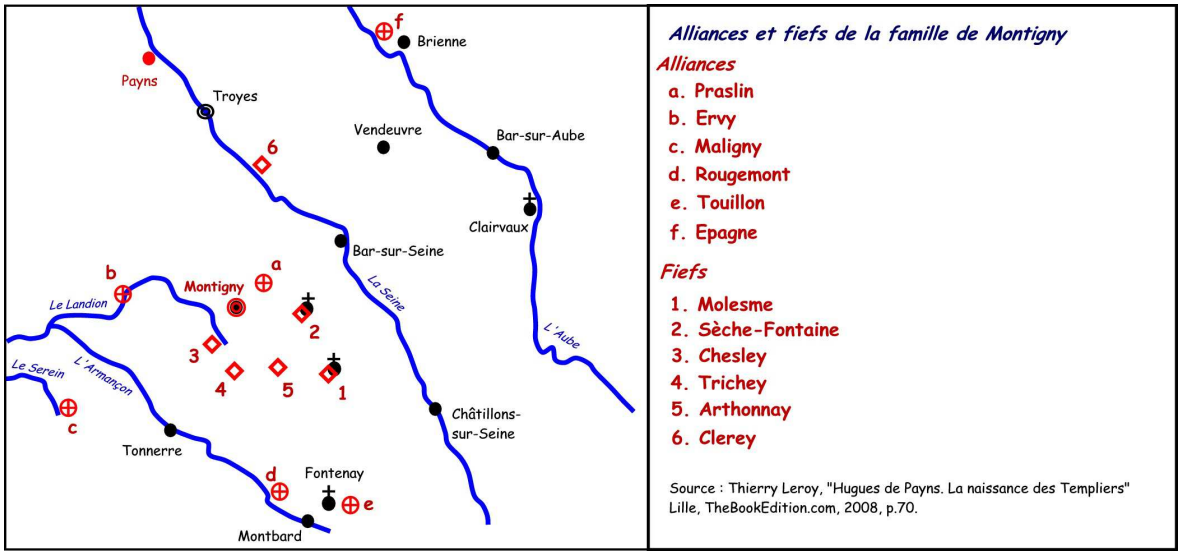

Pour la seigneurie et le château de Payns, Hugues de Payns est le vassal du comte Hugues Ier. Le château, grâce à une position stratégique, contrôle la Seine au nord de Troyes ; il tient un rôle défensif de premier plan dans le système comtal, au même titre que celui d'Isle (Isle-Aumont) au sud. Le comte fait d'Hugues de Payns un de ses premiers vassaux.

Détail du bas d'une charte du comte de Champagne Hugues Ier, avec l'accord de son frère Philippe, évêque de Châlons, et de Constance, son épouse, en faveur des moines de Saint-Loup de Troyes [avant 1100].
Parchemin, 282 × 588 mm ; autrefois scellé du sceau comtal, rivé en bas au centre Arch. dép. Aube, 4bis H 9
Après les noms des serviteurs du comte et des membres du clergé, la liste énumère ceux des seigneurs et chevaliers de la cour de Troyes au rang duquel le nom d'Hugues de Payns (*Hugo de Paenciis*) figure en bonne place.
© Arch. dép. Aube, Noël Mazières

La seigneurie, en imposant aux paysans une pression fiscale plus forte, trouve ainsi un moyen de financer le départ en croisade. Les paysans sont poussés à produire plus pour dégager du surplus. La croissance démographique et agricole rend possible les croisades, le départ d'un grand nombre de chevaliers et de leurs hommes en Orient. De plus, ces surplus agricoles alimentent les marchés et profitent aux villes. Celles de Champagne particulièrement, prospèrent grâce au circuit annuel des foires que les comtes mettent en place.

3. L'Église

En 1060, au concile de Latran, le pape Nicolas II décide de soustraire l'Église à l'influence des laïcs, initiant ce que l'on appelle la « réforme grégorienne », du nom de l'un de ses successeurs, Grégoire VII (1073-1085). Ainsi l'Église retire au pouvoir laïc la nomination des évêques. Celle du pape revient à un collège de cardinaux nommé par le Saint-Siège. L'Église s'affirme comme une puissance majeure, entrant en conflit avec le pouvoir laïc et en particulier avec l'Empire. Elle impose son pouvoir spirituel aux puissants. L'autorité de l'Église, avec son caractère spirituel et universel, dépasse celui du pouvoir laïc affaibli et fragilisé par le morcellement de ses domaines et de son autorité.

Parallèlement, l'Église entreprend sa propre réforme pour tenter de limiter les abus du clergé : la centralisation de son pouvoir, la lutte contre le concubinage, le mariage des prêtres (nicolaïsme), l'achat et la vente des charges ecclésiastiques et biens spirituels (simonie),. La papauté s'impose comme unique messager entre Dieu et les hommes.

L'Église devient aussi une véritable puissance économique grâce aux nombreuses donations qui lui sont faites. Ces donations participent de la puissance des ordres monastiques bénédictins (Cluny) et cisterciens (Cîteaux). Leurs abbayes se placent à la tête d'immenses domaines gérés directement par des abbayes filles et par des prieurés et participent à la croissance agricole.

La Champagne, et en particulier les confins burgondo champenois, est une terre de renouveau monastique. Un vaste espace marqué par de grandes forêts qui s'étend entre Troyes, Langres, Dijon et Auxerre voit prospérer de grandes abbayes. Les plus anciennes, comme Montiéramey ou Molesme, sont de fondation carolingienne. Elles sont fondées par l'abbé Robert qui a tenté une première réforme de la règle bénédictine, avant de créer Cîteaux et le tout nouvel ordre cistercien, d'où Saint Bernard partira pour aller fonder l'abbaye de Clairvaux.

Le parcours de Robert est exemplaire. Né vers 1028, il entre à quinze ans à l'abbaye de Montier-la-Celle, près de Troyes, dont il devient le prieur avant d'être élu abbé de Saint-Michel de Tonnerre (vers 1068). Il ne parvient pas à réformer cette abbaye en rendant à la règle bénédictine sa pureté primitive et en se débarrassant du confort dans lequel les bénédictins sont entrées au cours des siècles. En 1070, il fonde une nouvelle abbaye à Molesme. Mais, la nouvelle abbaye est victime de son succès et s'enrichit rapidement grâce à la générosité des familles aristocratiques qui la dotent de nombreux biens. Parmi les généreuses familles se trouvait celle de Montigny.

C'est à cette époque que, selon une légende, Saint Bruno passe dans la région et s'arrête vers 1081 à Sèche-Fontaine, prieuré de Molesme, avant de poursuivre sa route qui le conduit dans la Grande-Chartreuse, où il fonde un nouvel ordre monastique. À Sèche-Fontaine, il aurait rencontré Robert et leurs discussions auraient décidé ce dernier à quitter Molesme, accompagné de vingt frères pour fonder l'abbaye de Cîteaux, épicentre d'un nouvel ordre incarnant le renouveau monastique en Occident, vers 1097-1098.

L'Église s'est affirmée comme un pouvoir indépendant du pouvoir laïc. Elle entre cependant en rivalité avec le pouvoir politique, et en premier lieu avec l'empereur du Saint Empire. Elle cherche à réguler la violence en tentant d'imposer la paix et la trêve de Dieu, voulant moraliser le monde des laïcs et plus particulièrement celui des chevaliers en leur interdisant ou restreignant la guerre privée et les tournois et en la détournant vers une cause considérée comme plus utile.

✠ LE CONTEXTE EN ORIENT

1. L'Orient musulman divisé

A la veille des Croisades, le monde musulman, divisé, est gouverné par le calife abbasside.

Ce calife qui, depuis Bagdad, étend son autorité de l'Indus à l'Atlantique voit son influence fléchir avec l'émergence au X^{e} siècle des califats fatimide (Le Caire) et Omeyyade (Cordoue), qui deviennent des entités indépendantes et rivales. Dans son espace d'influence spirituel, réduit à la Mésopotamie et à l'Asie Mineure, des petites principautés autonomes ont émergé, nées de l'émancipation de dynasties locales.

La division est aussi religieuse. Le califat fatimide, de profession chiite, menace directement le pouvoir de Bagdad, de profession sunnite. Leur principale division religieuse repose sur la question de la direction des croyants. Les chiites prétendent que seul un descendant de la famille du Prophète, en l'occurrence son gendre Ali, peut prétendre à la direction des croyants. Ces divisions provoquent peu à peu le morcèlement de l'empire et l'émergence de royaumes chiites.

Au XI^{e} siècle, la réalité du pouvoir politique est passée aux mains des Turcs islamisés venus des steppes d'Asie. En 1055, le pouvoir abbasside s'est adjoint les Turcs seldjoukides pour faire face à l'ennemi fatimide d'Égypte. Leur chef, Toghrul est nommé sultan. Pendant quinze ans les campagnes que mènent le Seldjoukides permettent au calife de reprendre des territoires aux fatimide puis en 1071, avec leur victoire à Mantzikert sur les Byzantins, ils s'ouvrent la route de l'Asie Mineure. Les Turcs seldjoukides parviennent à restaurer une unité religieuse au Proche-Orient aux dépends des fatimides chiites et des chrétiens byzantins. Ils s'emparent de l'essentiel du pouvoir politique, le calife de Bagdad n'ayant plus qu'une autorité spirituelle sur la partie du territoire réunifiée.

Les Turcs seldjoukides transforment durablement le monde musulman. Grands bâtisseurs, ils élèvent des mosquées, des oratoires, des caravansérails (hôtelleries implantées sur les routes du grand commerce destinées à accueillir les caravanes) et des madrasas (sorte de collèges juridico-religieux destinés à former les élites). Ils réalisent la synthèse des traditions arabes et persanes tout y intégrant des éléments de leur propre culture. La langue arabe et la religion restent le seul ciment de civilisation musulmane.

L'empire n'est toutefois pas homogène ; d'autres clans turcophones ont suivi les Seldjoukides et ont fondé en Asie mineure des principautés plus ou moins indépendantes.

L'unité de façade se disloque lorsque meurt en 1092 l'un des successeurs de Toghrul, entraînant des querelles de dévolution et de division de l'Empire entre fils, frères et cousins. Émergent alors de nombreuses principautés autonomes. Un climat d'insécurité règne à travers toute l'Asie Mineure fraîchement conquise sur les Byzantins. Les pèlerins ne peuvent plus se rendre à Jérusalem par l'Anatolie sans escorte, la route étant devenue trop dangereuse. Par ailleurs, Seldjoukides et Fatimides s'affrontent pour le contrôle de la Syrie. Ces divisions profitent aux chrétiens qui trouvent des ennemis désorganisés et désunis.

2. Jérusalem.

Ville trois fois sainte, Jérusalem est l'ancienne capitale politique et religieuse du royaume d'Israël, la ville de David et de Salomon. Ce dernier y a édifié le Temple pour y conserver les reliques des Tables de l'Alliance, détruit par les Babyloniens (596 avant JC), reconstruit et à nouveau détruit en 70 avant J.C. sous l'empereur Titus. Il ne subsiste de ce Temple qu'une portion du mur d'enceinte, appelé encore « mur des Lamentations », lieu vénéré par les Juifs.

Pour les chrétiens, c'est le lieu de la Passion du Christ et de sa résurrection. Une église, le « Saint-Sépulcre », édifiée à l'emplacement du tombeau du Christ, est le lieu de pèlerinage majeur pour les chrétiens. Selon Jean, dans son Apocalypse, Jérusalem serait le lieu de l'affrontement final avec l'Antéchrist. Après sa défaite, la Jérusalem céleste se substituerait à la Jérusalem terrestre.

Pour les musulmans, c'est sur le rocher de l'esplanade du Temple à Jérusalem qu'Abraham a accompli le sacrifice d'Ismaël, et c'est en direction de Jérusalem que Mahomet et ses compagnons se tournent pour faire la prière avant l'Hégire (622). C'est depuis ce même Rocher que le Prophète fait son voyage à travers le Ciel. C'est aussi à Jérusalem la sainte (al-Quds) que les musulmans se rassembleront le jour du Jugement Dernier. Le Dôme du rocher est un des hauts lieux de l'Islam.

Jérusalem.
Sur l'esplanade du Temple de Salomon, le Dôme du rocher avec sa coupole dorée domine la ville de Jérusalem.
À gauche, au bout de la muraille, se distingue la mosquée al-Aqsa où le roi Baudouin II installe Hugues de Payns et ses compagnons en 1120. Elle devient le siège de l'Ordre. Les templiers y restent jusqu'à la chute de Jérusalem en 1187.

© Photo Marion Jagerschmidt

À la veille de la première croisade, les trois religions coexistent dans la ville. Depuis 638, elle est sous domination arabe. C'est alors une ville modeste qui ne compte qu'environ 20 000 habitants. Le *cardo* et le *decumanus* de la ville romaine délimitent les quatre quartiers : au nord-ouest, le quartier chrétien, celui du patriarche de Jérusalem, avec en son centre le Saint-Sépulcre ; au sud-ouest, le quartier grec et arménien ; au nord, le quartier juif et au sud, le quartier musulman.

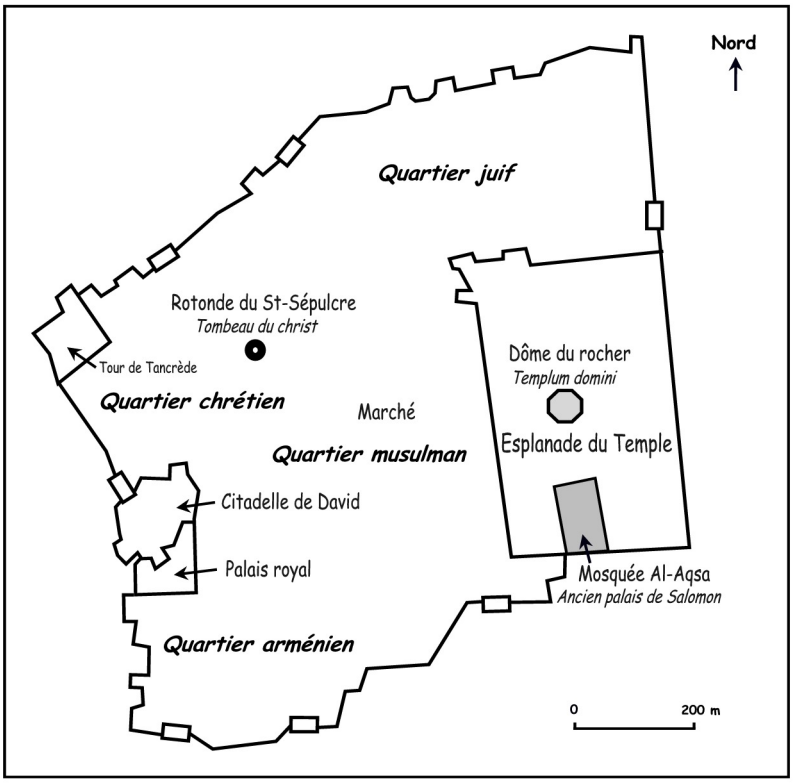

Selon le chroniqueur Guillaume de Tyr, la division des chrétiens et des musulmans en quartiers distincts aurait été réalisée à la suite de violences entre les deux communautés en 966 et en 1008. Cependant, et en dehors de ces deux moments de tension extrême, la cohabitation entre les différentes communautés religieuses est réelle et les non-musulmans sont libres de pratiquer leur religion.

Les pèlerinages chrétiens vers Jérusalem se multiplient au cours du XI^e siècle. Il pouvait être demandé au pénitent pour l'expiation d'un crime grave de faire le pèlerinage au Saint-Sépulcre. L'idée d'une fin des Temps imminente pousse les hommes à se rendre en Terre Sainte. Aller à Jérusalem, là où le Christ est mort et ressuscité, là où il reviendra triompher des forces du Mal. Ainsi que l'a annoncé l'évangéliste Jean, mourir là-bas, c'était sauver son âme. La Jérusalem terrestre est la porte d'entrée de la Jérusalem céleste.

Les pèlerins revenant de Terre Sainte partagent leur expérience spirituelle en fondant un sanctuaire à la mémoire des Lieux Saints qu'ils ont visité. C'est ainsi qu'est né, à la fin du X^e siècle, à quelques kilomètres de Payns, de l'autre côté de la Seine, l'un de ces lieux de dévotion. La légende rapporte qu'Adérald, un enfant du pays devenu archidiacre de la cathédrale de Troyes, s'est rendu à Jérusalem. Il montre une telle ferveur sur le tombeau du Christ qu'il reçoit une relique de celui-ci. Il la rapporte à pied dans son village natal et fait édifier un prieuré pour abriter la relique. La localité prend alors le nom de Saint-Sépulcre. Mort en 1004, il est inhumé dans la chapelle du prieuré. Elle devient le lieu d'un pèlerinage qui peut être soit un supplétif au pèlerinage en Terre Sainte, soit une première étape dévotionnelle avant l'accomplissement du grand voyage. À la suite de Thierry Leroy, nous ne pouvons qu'imaginer le rôle de ce sanctuaire dans la vie spirituel d'Hugues de Payns, appelé à devenir le fondateur d'un Ordre dont la vocation est la défense des Lieux saints et des pèlerins qui s'y rendent.

3. Constantinople, capitale de l'empire Byzantin

Constantinople est la « nouvelle Rome », la capitale fondée par l'empereur Constantin qui s'est converti en 330 au christianisme. Elle est l'héritière directe de l'ancien empire romain depuis la chute de Rome (476).

À la charnière de l'Occident et de l'Orient, Constantinople joue un rôle déterminant dans la croisade.

Au début du XI^e siècle, Byzance contrôle le grand commerce maritime en Méditerranée. L'Empire dispose alors d'une flotte puissante qui assure la défense de ses routes commerciales. Constantinople est une plaque tournante pour le grand commerce et notamment les produits de luxe. Elle entretient des liens avec l'Occident (en particulier Venise), l'Orient et l'espace slave. Au milieu du XI^e siècle, l'Empire est à son apogée, contrôlant les Balkans, l'Asie mineure, Chypre, la Crète et la côte dalmate.

L'Empire est alors attaqué de toutes parts tandis qu'il s'affaiblit intérieurement, rongé par des querelles politiques et dynastiques.

À l'ouest, les Normands se sont emparés des possessions byzantines d'Italie du Sud. En 1071, la prise de Bari par Robert Guiscard, met fin à la présence de l'empire Byzantin dans cette région de l'Italie. La même année, à l'est, les Turcs seldjoukides infligent une lourde défaite à l'empereur Romain IV Diogène à Mantzikert (Arménie). Cette victoire ouvre les portes de l'Anatolie aux Turcs. La guerre civile qui règne dans l'empire favorise la progression de ces derniers en Asie Mineure.

En 1081, l'empereur Alexis I^er Comnène arrive au pouvoir. Il relance la lutte pour restaurer l'Empire dans ses possessions, contre les Normands et contre les Turcs. Cependant il lui manque les soldats qui peuvent lui permettre de réaliser son projet. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre l'appel qu'il lance au pape en 1095. Pour Urbain II, c'est l'occasion d'imposer son autorité spirituelle sur l'Orient, revendiquant au nom de l'héritage de saint Pierre, la primauté sur toutes les affaires ecclésiastiques et doctrinales de la chrétienté. Le conflit

d'intérêt entre le pape et le patriarche de Constantinople, qui refuse l'autorité romaine, s'est en effet renforcé avec le schisme de 1054.

✠ LA PREMIERE CROISADE ET LA FONDATION DE L'ORDRE DU TEMPLE

1. L'appel du pape Urbain II (1095)

Le 27 novembre 1095, Urbain II lance, au terme d'un concile tenu à Clermont, un appel pour la reconquête des Lieux saints. Eudes de Lagery est un pape champenois, originaire des environs de Châtillon-sur-Marne.

À Reims, il a été l'élève de l'écolâtre Bruno, futur fondateur de la Grande Chartreuse. Il devient d'abord chanoine puis archidiacre de Reims, avant de devenir en 1067 moine à Cluny, puis grand prieur. En 1078, le pape Grégoire VII le nomme cardinal-évêque d'Ostie et en 1088, au décès de Victor III, il est élu au trône de Saint-Pierre. Il poursuit l'œuvre de réforme de l'Église sur les traces de Grégoire VII, renouvelant ainsi les décrets contre la simonie, le nicolaïsme et l'investiture laïque.

Il veut également moraliser la vie des laïcs. L'Église fait désormais du mariage un acte sacré. Urbain II le montre avec force lorsqu'il excommunie pour adultère, en 1094, le roi Philippe I^{er}. Marié depuis vingt ans avec Berthe de Frise, le souverain français avait enlevé deux ans plus tôt Bertrade de Montfort, la femme de son vassal Foulque d'Anjou. N'ayant réussi à régler l'affaire de façon amiable, le pape a dû prononcer cette condamnation. Le concile de Clermont confirme la sanction et interdit au roi de participer à la croisade.

Il s'attache à poursuivre le travail de moralisation de la chevalerie, afin d'éradiquer la violence et les guerres privées ; la réforme grégorienne propose aux chevaliers de mettre leurs forces et leur activité guerrière au service de la foi et de Dieu dans le cadre de la guerre sainte. Les appels aux croisades sont un prolongement des « paix de Dieu » et « trêves de Dieu » des années 960-1060. Le pape Alexandre II a franchi la première étape appelant en 1063-1064 les chevaliers à se rendre dans la péninsule ibérique pour participer à la *Reconquista*. Leur violence doit se tourner contre les ennemis de la foi. À ceux qui périraient au combat, il promet l'indulgence plénière et le pardon de tous leurs péchés. Les moines clunisiens amplifient le caractère religieux de l'expédition espagnole en développant parallèlement le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Urbain II achève de donner un caractère sacré à la croisade et au service armé pour le Christ. La demande de secours des Byzantins, menacés directement par l'avancée turque dans toute l'Asie Mineure lui en donne l'occasion. Au concile de Clermont, après avoir statué sur le sort de Philippe I^{er}, il fait part des menaces qui pèsent sur les chrétiens d'Orient, des violences faites aux pèlerins et de l'état catastrophique du Saint-Sépulcre, qui avait été détruit pas le sultan fatimide el-Hakim en 1009. Cette vision d'horreur, la souillure de la Ville sainte et du Saint-Sépulcre par les infidèles musulmans, marque les esprits.

L'aide militaire demandée par l'empereur byzantin se transforme en une levée en masse pour une nouvelle forme de pèlerinage, une expédition militaire qui apporterait la rédemption. Urbain II accorde l'indulgence plénière à tous ceux qui perdraient la vie au cours de leur combat contre les musulmans. Ce voyage pour libérer Jérusalem devient un acte de pénitence, donne à la croisade une dimension nouvelle et offre une mission sacrée aux chevaliers qui allaient coudre la croix sur leurs vêtements.

2. La première croisade (1095-1099).

La croisade n'est donc pas nouvelle. Depuis un siècle, en péninsule ibérique, chrétiens et musulmans s'affrontent. En 1074-1075, le pape Grégoire VII tente de lever des soldats pour

libérer le Saint-Sépulcre. Vingt ans plus tard, Urbain II réussit là où Grégoire a échoué : mobiliser suffisamment de troupes pour partir à la conquête de Jérusalem.

Des foules se mettent en route sous l'impulsion donnée par des prédicateurs comme Pierre l'Ermite. En août 1096, quinze mille personnes gagnent Constantinople et se livrent à des pillages et au massacre de juifs sur leur passage, notamment en Rhénanie. Sans attendre l'arrivée des chevaliers et des hommes d'armes, ils marchent sur l'Asie Mineure, et pensent reconquérir la Terre Sainte par leur seule foi. La croisade des « gueux » est écrasée par les Turcs avant qu'ils n'atteignent Nicée.

La croisade des barons part le 15 août 1096 sous la conduite de trois seigneurs qui unissent leurs forces à Constantinople : Godefroid de Bouillon, duc de Basse-Lorraine, Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, et Bohémond de Tarente, un seigneur normand. Les croisés rompent les rangs des Turcs à Nicée puis à Dorylée. Mais la traversée de l'Anatolie s'avère longue et difficile. Ils parviennent malgré tout à Antioche, la place la plus forte de l'Orient. Ils y tiennent un siège de huit mois. Alors que les croisés allaient renoncer, la ville tombe le 18 juin 1098 grâce à la trahison d'un des habitants de la ville. La croisade repart vers Jérusalem, sans Bohémond, plus préoccupé à se tailler une principauté autour d'Antioche, ni le frère de Godefroid, Baudouin de Boulogne, parti s'emparer d'Édesse.

Les croisés atteignent Jérusalem le 7 juin 1099 ; la ville tombe le 15 juillet. Les croisés se livrent alors un effroyable massacre des musulmans et des juifs. Le chroniqueur anonyme de la première croisade, raconte que dans la mosquée d'al-Aqsa les croisés marchent dans le sang jusqu'aux chevilles. À la mort de Godefroid, en 1100, Baudouin de Boulogne prend le titre de roi de Jérusalem que son défunt frère a toujours refusé.

Les Francs consolident leurs positions en s'emparant du littoral jusqu'à Gaza. La première croisade aboutit à la création des États latins d'Orient : le royaume de Jérusalem, la principauté d'Antioche, les comtés d'Édesse et de Tripoli. Baudouin I^{er}, premier roi de Jérusalem, assure la cohésion de ses États en imposant son autorité royale.

Cependant, Jérusalem reprise, nombreux sont les chevaliers qui retournent chez eux, laissant la ville et les territoires nouvellement conquis dans une situation délicate. En 1101, Gormont de Picquigny, le patriarche nommé par Geoffroy de Bouillon crée une confrérie de chevaliers laïcs destinés à assurer la défense du Saint-Sépulcre et la place sous l'autorité de son prieur, confrérie qui constitue l'embryon du futur Ordre du Temple.

3. Hugues I^{er} de Champagne et Hugues de Payns en Terre Sainte : la fondation des chevaliers du Temple.

Après avoir consolidé son autorité et ses possessions en Champagne, le comte Hugues I^{er} fait le voyage en Terre Sainte, accompagné de vassaux parmi lesquels Hugues de Payns. Protecteur de l'Église grégorienne sur ses terres, il peut jouer un rôle important en Orient. Contrairement à son rival Evrard de Brienne, il n'a pas participé à la croisade mais la survie des tous jeunes États latins nécessite l'envoie de nouveaux contingents de chevaliers. Il décide alors de se rendre en pèlerinage à Jérusalem (1104-1107). Dans le même temps, son épouse Constance obtient l'annulation de leur mariage (1104) pour cause de consanguinité. En 1113-1114, le comte Hugues repart en Terre Sainte. Il est de retour à Troyes à la fin de l'année 1115, sans doute pour obtenir le consentement de sa seconde épouse, Élisabeth.

Hugues de Payns reste en Terre sainte et se met au service des chanoines du Saint-Sépulcre. En 1119, avec Godefroid de Saint-Omer, il obtient l'émancipation de la confrérie de la tutelle du prieur du Saint-Sépulcre. Hugues et Godefroid, accompagnés d'une trentaine de

chevaliers, prononcent des vœux de pauvreté, d'obéissance et de chasteté devant Gormont de Picquigny, le patriarche de la Ville sainte. Cela fait d'eux non plus des combattants laïcs mais de véritables moines-combattants. Les Pauvres Chevaliers du Christ sont nés. Ils se donnent pour mission de constituer une armée chargée de protéger les pèlerins se rendant à Jérusalem.

Dans un premier temps, ils sont hébergés à l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, nouvellement créé. En 1120, au concile de Naplouse, le roi cède aux Pauvres Chevaliers du Christ une partie de son palais situé dans l'ancienne mosquée d'al-Aqsa, édifiée au sud de l'esplanade du Temple de Salomon. Les Pauvres chevaliers du Christ deviennent les chevaliers du Temple, une milice religieuse armée au service du roi de Jérusalem. Quelques années plus tard, le roi installe son palais à côté de la tour de David, abandonnant aux Pauvres Chevaliers du Christ l'ensemble de la mosquée. Ils y entreprennent d'importants travaux afin d'adapter l'édifice à leur règle de vie.

En 1125, le comte Hugues de Champagne, après avoir répudié son épouse, déshérité son fils Eudes et confié le comté à son neveu Thibaut de Blois, s'engage dans l'ordre fondé par son vassal. L'engagement du comte apporte aux templiers une prestigieuse caution et un appui considérable gage d'une expansion rapide en Occident.

4. La reconnaissance

À l'automne 1127, le roi Baudouin II et le patriarche Gormond envoient Hugues de Payns et cinq de ses compagnons en Occident avec plusieurs missions : chercher de l'aide, recruter, susciter l'engagement des volontaires, organiser la nouvelle armée des templiers, développer les ressources et la logistique indispensable à leur ravitaillement et à leur soutien matériel en Orient, doter le nouvel Ordre d'une règle parrainée et appuyée par des autorités religieuses permettant de faire reconnaître le statut « révolutionnaire » de moines chevaliers.

En effet, la création d'une telle milice, se vouant à la fois à une vie religieuse, ayant prononcé des vœux monastiques, et à la vie guerrière prête à verser le sang pour la défense des Lieux Saints suscite de vives critiques parmi les autorités religieuses d'Occident. Dans un premier temps, Hugues de Payns répond en 1127-1128 à ses détracteurs par le sermon *Christi militibus* adressé à ses frères templiers et dans lequel il expose qu'un chevalier qui tue l'ennemi du Christ ne commet le pêché que s'il combat avec haine et passion. Cette idée de l'intention avait été développée par le théologien Abélard, qui avait trouvé refuge en 1120 à l'abbaye du Paraclet, à quelques lieues de Payns. Hugues place l'action des templiers au-dessus de celle des contemplatifs. C'est ensuite Bernard de Clairvaux qui, après une période de doute et d'hésitation, fait l'éloge de la nouvelle chevalerie entre 1127 et 1129 : *De Laude novae Militiae*. Si pour Bernard le modèle cistercien est au-dessus de tous les autres ordres, l'idéal templier doit devenir celui du monde chevaleresque. Les chevaliers peuvent verser le sang contre les ennemis de la foi.

Hugues de Payns demande au pape une règle pour son Ordre, avant de partir avec ses compagnons pour une tournée à travers la France jusqu'à l'Écosse pour recruter de nouveaux frères et prendre possessions des nombreux dons qui leur sont faits. En automne 1127, Hugues de Payns et ses compagnons sont en Champagne. Le comte Thibaud II leur fait don d'une maison à Barbonne qui devient le siège d'une des premières commanderies. En avril 1128, ils traversent l'Anjou et se rendent auprès du comte Foulque qui, de retour de Jérusalem, avait fait des dons importants aux chevaliers du Temple. Hugues de Payns est aussi le messager du roi de Jérusalem, Baudouin II, qui veut faire du duc d'Anjou son successeur en lui

accordant la main de sa fille. Ils se rendent en Poitou en mai 1128, puis en Normandie et en Angleterre, à la rencontre du roi Henri Ier et duc de Normandie, et en Écosse au cours de l'été 1128. À l'automne, ils sont en Flandre, terres du compagnon d'Hugues de Payns, Godefroid de Saint-Omer, où les barons se montrent généreux.

5. Le concile de Troyes et la règle des templiers

Hugues et ses compagnons sont de retour à Troyes en janvier 1129.

Le 13 janvier, le concile s'ouvre en la cathédrale de Troyes. Bernard de Clairvaux, le comte Thibaud II de Champagne, les archevêques de Reims et de Sens, les évêques de ces provinces ecclésiastiques, des abbés parmi lesquels ceux des abbayes cisterciennes de Cîteaux, Pontigny et Trois-Fontaines et ceux des abbayes bénédictines de Molesme et de Vézelay sont réunis autour du légat du pape Matthieu d'Albano. Aux côtés du comte de Champagne, deux autres personnalités laïques siègent : le comte Guillaume II de Nevers, et André de Baudement, sénéchal de Champagne, dont le fils vient de rejoindre l'ordre du Temple.

Hugues de Payns expose à l'assemblée un argumentaire sans doute très proche de celui adopté dans son sermon *Christi militibus*, expliquant la vie monastique qu'ils ont suivie, inspirée de la règle bénédictine adaptée à l'originalité de leur vocation, celle de combattants du Christ, et suivant l'usage liturgique des chanoines. L'assemblée discute ensuite du texte de la règle primitive riche de soixante-douze articles qui organisent la vie quotidienne, matérielle, spirituelle et combattante des frères.

L'engouement rencontré au cours du voyage européen se renforce. Quand Hugues de Payns repart à Jérusalem, en 1129, l'ordre du Temple est implanté en France, en Angleterre, en Espagne et au Portugal. De nombreuses recrues s'engagent et l'accompagnent pour aller défendre Jérusalem. Hugues de Payns y retrouve Hugues de Champagne qui, en 1130, est encore en vie.

Forts de cette nouvelle armée, les templiers livrent leur première grande bataille, au cours du siège de Damas. Mais celle-ci tourne au désastre. En 1131, après la mort de Baudouin II et l'avènement de Foulque d'Anjou au trône de Jérusalem, les templiers, constituent une force armée essentielle à la défense des États latins d'Orient.

Mourant en 1136, Hugues de Payns ne connaît pas la consécration ultime de l'Ordre. Avec la bulle *Omne datum optimum* (1139), le pape Innocent II place l'ordre du Temple sous sa seule autorité. Les templiers s'émancipent de tout pouvoir laïc et du clergé séculier. L'Ordre est aussi doté d'immenses privilèges tels que l'exemption de la dîme, l'impôt versé par tous les fidèles aux prêtres et aux évêques.

Comme le montre la décision prise par Hugues Ier de Champagne, les chevaliers sont plus enclins à servir le Christ par les armes que de se retirer dans un monastère. L'ordre du Temple, dans lequel les moines-soldats conjuguent prière et service armé, est pour eux le moyen qui correspond le mieux à leur mode de vie pour trouver la voie du Ciel.

La défense des États Latins d'Orient
Sept croisades successives
- *Les Champenois dans les croisades* -

Une fois la croisade accomplie, la majorité des chevaliers repartent en Occident. Face aux attaques musulmanes, il est difficile pour les États latins de résister sans de nouveaux renforts. C'est ainsi que sont organisées huit autres croisades successives, auxquelles participent un grand nombre de chevaliers champenois.

✠ La deuxieme croisade, 1146-1149 : reprendre Édesse et prendre Damas.

En décembre 1144, Édesse est reprise par les musulmans. L'événement déclenche en Occident l'idée d'une nouvelle croisade. L'appel est lancé à Vézelay par Bernard de Clairvaux, le jour de Pâques 1146. Le roi et la reine se trouvent à ses côtés, ainsi que tous les grands seigneurs du royaume parmi lesquels le comte de Champagne Thibaud II et son fils Henri. Bernard de Clairvaux prend son bâton de prêcheur et la route pour la Lorraine et les rives du Rhin. À la diète de Spire, à la veille de Noël 1146, c'était devant l'empereur Conrad III qu'il avait appelé à la croisade. Celui-ci prend la croix suivie de son neveu, Frédérique de Souabe. Cet enthousiasme pour cette nouvelle croisade déchaîne de nouvelles persécutions contre les Juifs. En 1147, à Ramerupt, pays de Rachi, la synagogue est profanée. En Allemagne, le moine Rodolphe prêche l'extermination des Juifs. Il faut toute l'autorité morale de saint Bernard, scandalisé que l'on s'en prenne aux frères de l'Ancienne Alliance, pour mettre un terme à ces pogroms.

Henri, le fils du comte Thibaud II, a suivi le roi de France. Pas encore armé chevalier, Bernard de Clairvaux a invité l'empereur de Constantinople, Manuel Comnène, à l'adouber, envisageant même un mariage entre Henri et la fille du basileus.

L'empereur Conrad III prend la tête de la croisade et part de Constantinople avant l'arrivée de Louis VII, mais ses troupes sont décimées par les Turcs près de Dorylée. Le roi de France prend alors une route plus au sud, longeant la côte pour arriver à. Il vise un tout autre objectif que la reprise d'Édesse : Damas, ancienne capitale des califes abbasides et ville majeure de la région. Son siège, en 1148, est un véritable échec. Le roi repart pour son royaume en 1149, peu de temps après Henri, appelé à devenir comte de Champagne trois années plus tard.

L'échec des croisés à Damas favorise la main mise sur la ville par les Turcs en 1154. Ils assurent leur union en se rendant maîtres de l'Égypte, au profit d'un nouveau chef, Saladin, qui s'impose en Syrie et en Égypte. Face à lui, le roi de Jérusalem Baudouin IV, roi lépreux, résiste, repoussant les attaques avant de conclure une trêve en 1180. Cependant sa mort, la montée sur le trône de Jérusalem de Guy de Lusignan en 1186, et les exactions de Renaud de Châtillon, qui détient la réalité du pouvoir, précipitent les événements. Décidé à mettre fin aux pillages de Renaud de Châtillon, Saladin envahit la Galilée et remporte une victoire décisive sur l'armée franque près du lac de Tibériade, à Hâttin, le 4 juillet 1187. Deux cents chevaliers des ordres du Temple et de l'Hôpital y sont décapités. La Syrie, en octobre 1187, puis Jérusalem, à la suite d'un siège commencé en septembre, tombent entre ses mains. Seules résistent à Saladin Tyr, Tripoli, Tortose, Antioche et quelques forteresses comme le Krak des Chevaliers.

✠ LA TROISIEME CROISADE, 1187-1192, RECONQUERIR JERUSALEM.

Elle a pour objectif d'enrayer l'effondrement de ce qui reste des États latins et de reconquérir Jérusalem. Les nouvelles venues d'Orient ébranlent l'Occident ; le pape Urbain III meurt alors que la nouvelle du désastre se répand. L'abbé de Clairvaux, Henri d'Albano, renonce à la tiare qui lui est offerte, pour se consacrer à la prédication d'une nouvelle croisade. Les trois grands souverains d'Occident, l'empereur Frédéric Barberousse, le roi de France Philippe Auguste et celui d'Angleterre Richard Cœur de Lion, prennent la croix à l'appel du pape Grégoire VIII.

À la tête d'une immense armée, l'empereur choisit la longue et pénible route terrestre. Il ne parvient jamais au terme de son voyage et se noie en 1189 dans une rivière de Cilicie, le Sélef. De leur côté, les Francs de Syrie ont commencé seuls le siège d'Acre, espérant l'arrivée rapide des croisés mais ils se trouvent rapidement assiégés eux-mêmes par l'armée de Saladin.

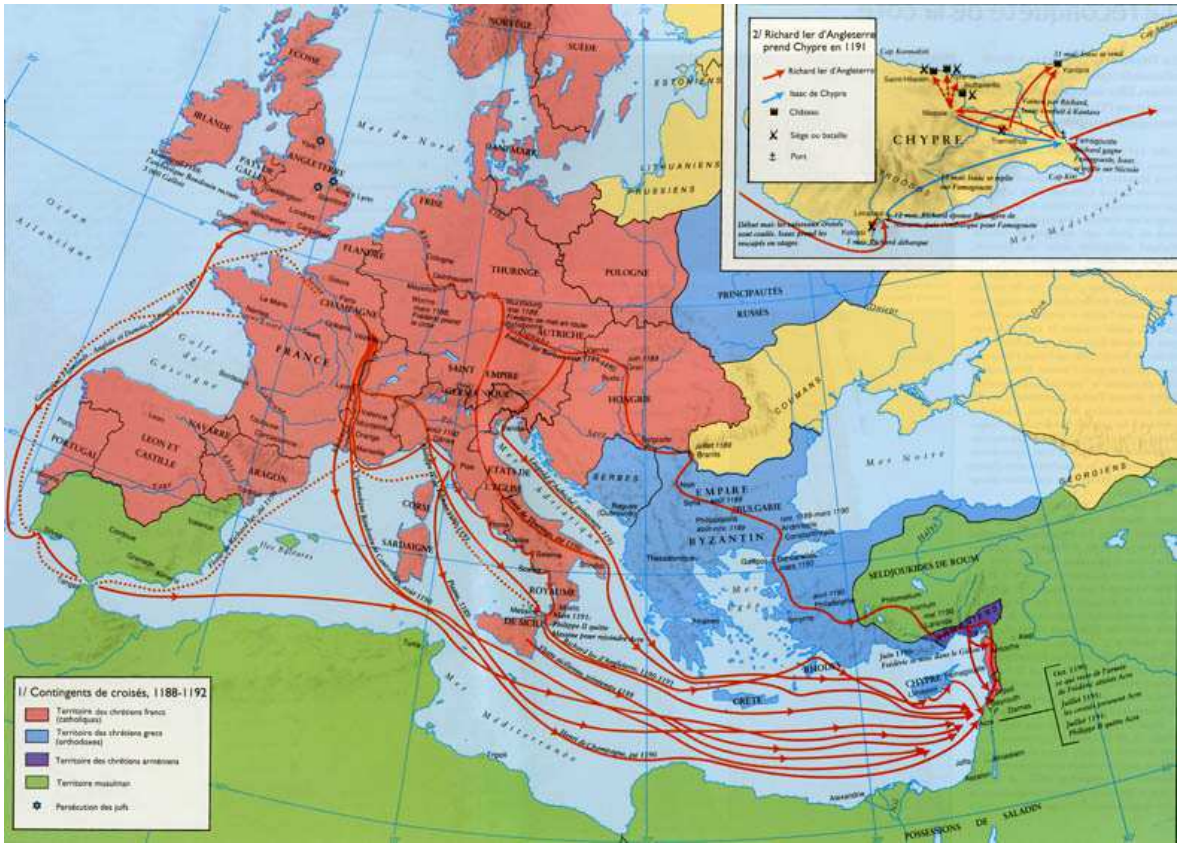

Au cours de l'été 1189, un premier contingent de chevaliers débarque en Terre sainte, parmi lesquels des Champenois, avec à leur tête le sénéchal Geoffroy IV de Joinville, le comte Érard de Brienne et son frère André, seigneur de Ramerupt. Le comte de Champagne Henri II ne prend la route qu'en mai 1190, accompagné de ses oncles Thibaut V de Blois et Etienne Ier de Sancerre, ainsi que de nombreux seigneurs champenois, parmi lesquels le maréchal Geoffroy de Villehardouin, Érard de Chacenay ou encore Guy de Chappes. L'arrivée successive des renforts avec de l'approvisionnement et du matériel de siège redonne espoir aux croisés. Le comte de Champagne a la direction des opérations mais le siège se poursuit en longueur et la maladie s'installe dans le camp des croisés.

L'arrivée, par la mer, de Philippe Auguste et de Richard Cœur de Lion en avril et juin 1191, est décisive et conduit rapidement la ville à capitule. Tandis que Philippe Auguste regagne son royaume, Richard reconquiert le littoral palestinien jusqu'à Ascalon, et renonce à se porter sur Jérusalem. Au printemps 1192, la mort du roi de Jérusalem laisse le trône sans successeur. Neveu et cousins de Richard d'Angleterre et Philippe Auguste, le comte Henri de Champagne est le candidat préféré ; le 5 mai 1192, dans l'église de Tyr, il épouse Isabelle de Jérusalem. De son côté, Richard poursuit ses attaques. Par deux fois il tente une percée sur Jérusalem. Sa dernière victoire est la prise de Jaffa, en août 1192. Des négociations avec Saladin aboutissent à une trêve le 3 septembre 1192 qui reconnaît aux Francs la bande côtière de Tyr à Jaffa. Par ailleurs, Saladin garantit la liberté de pèlerinage aux chrétiens, à condition qu'ils se rendent à Jérusalem sans armes.

Le nouveau roi de Jérusalem, Henri II de Champagne, s'efforce de rétablir l'unité entre les chrétiens en Terre sainte. Mais il doit faire face à Guy de Lusignan, devenu roi de Chypre, qui ne se console pas de ne pas avoir été élu à la couronne de Jérusalem ou aux prétentions des marchands italiens. Grâce à une cœxistence pacifique, Henri permet le développement des échanges entre chrétiens et musulmans.

Le 24 mai 1195, le fils du défunt empereur Frédéric Barberousse, l'empereur Henri VI, prend la croix, dans l'espoir de bâtir un empire universel. Une avant-garde germanique débarque à Acre et tente de s'installer en ville, expulsant les habitants de leur maison. Le roi de Jérusalem met la population sous la protection des templiers et des hospitaliers. Les croisés germaniques doivent quitter la ville et camper hors de ses murailles. Les provocations de ces croisés mettent fin à la cœxistence pacifique et les musulmans reprennent les armes. Ils entrent dans Jaffa et y massacrent la population. Alors que le roi Henri II se prépare à porter secours à la ville, il tombe d'une fenêtre de son palais et meurt le 10 septembre 1197.

✠ LA QUATRIEME CROISADE, 1198-1204 : LA CROISADE DÉVOYÉE.

En 1198, Innocent III prêche une nouvelle croisade dont l'objectif est de s'emparer de l'Égypte puis de reprendre Jérusalem. À la fin du XII^{e} siècle, le nouveau centre du pouvoir musulman est Le Caire, siège politique de la dynastie de Saladin. Il est devenu évident que Jérusalem ne peut pas être reprise, surtout si la menace égyptienne n'est pas levée. En 1199, le comte de Champagne Thibaud III confie à son sénéchal Geoffroy de Villehardouin le soin d'organiser la croisade et en particulier de négocier avec les Vénitiens la constitution de la flotte qui les conduira en Terre sainte. Avec le décès de Thibaud III, en 1201, Boniface de Montferrat reprend la tête de la croisade et confie à Geoffroy de Villehardouin le soin de signer l'accord avec le doge de Venise, Enrico Dandolo. Se perdant dans des intrigues politiques, cette croisade est détournée par les Vénitiens sur Constantinople. Les croisés prennent la ville et la soumettent à un véritable pillage le 13 avril 1204. Geoffroy de Villehardouin, sénéchal de Champagne, fait le récit de cette croisade dans son *Histoire de la conquête de Constantinople.*

Les Francs instaurent, sur les dépouilles de l'empire Byzantin, un Empire latin qui va durer jusqu'en 1261. Baudouin de Flandre est élu empereur. Geoffroy de Villehardouin est nommé maréchal de l'Empire et reçoit un fief en Thrace. Son neveu, Geoffroy I^{er} de Villehardouin, fait alors la conquête de ce qui deviendra la principauté d'Achaïe ou principauté de Morée (actuel Péloponnèse). Le pape Innocent III le reconnaît comme prince d'Achaïe en 1209. Une dynastie s'y établit de 1205 à 1278 mettant en place un état féodal qui s'appuie sur des seigneurs amis et vassaux parmi lesquels les Champenois Renaud et Hugues de Briel [-sur-

Barse], Jean de Nully, à qui il donne le titre de maréchal de Morée, Othon de Durnay ou encore Simon de Lagny.

✠ LA CINQUIEME CROISADE, 1215-1221 : OBJECTIF ÉGYPTE.

Depuis 1210, un autre Champenois, Jean de Brienne, coiffe la couronne de Jérusalem.

Sous son règne, les papes Innocent III et Honorius III appellent à une nouvelle croisade. L'objectif est de nouveau l'Égypte : prendre les débouchés maritimes que sont Damiette et Alexandrie et négocier ensuite leur échange contre Jérusalem.

La croisade est d'abord placée sous le commandement de Léopold VI, duc d'Autriche, d'André II, roi de Hongrie, et de Jean de Brienne. Les deux chefs croisés débarquent à Acre en septembre 1217 mais ne s'accordent pas avec le roi de Jérusalem. André II rentre chez lui et l'arrivée de nouveaux renforts incite Jean de Brienne à se porter sur Damiette. Suite à la prise du port, le 5 novembre 1219, le sultan d'Égypte al-Kâmil, neveu de Saladin, offre de l'échanger contre Jérusalem, ce que refuse le légat du Pape, le cardinal Pélage.

Nouvellement débarqué, il reprend le commandement de l'armée ; Jean de Brienne rentre à Acre. Le légat refuse toute transaction avec les musulmans ; ses intentions sont de conquérir l'ensemble de l'Égypte puis de reprendre Jérusalem. Tandis que les croisés marchent sur Le Caire, en juillet-août 1221, ils sont piégés par la crue du Nil. L'expédition tourne au désastre. Jean de Brienne doit se porter de nouveau en Égypte afin de sauver ce qui peut l'être. Les renforts promis par l'empereur Frédéric II n'arrivant pas, l'armée des croisés est contrainte de se rendre. Elle est libérée en échange de la restitution de Damiette, Jean de Brienne devant se livrer en otage en attendant la remise de la ville.

Après l'échec de cette cinquième croisade, Jean de Brienne conclut avec Al-Kâmil une trêve de sept ans, et part en Occident. Il rencontre Innocent III à qui il propose le mariage de sa fille Isabelle avec l'empereur Frédéric II. Ce mariage est célébré le 9 novembre 1225.

Le lendemain, l'empereur destitue Jean de Brienne et prend pour lui-même le titre de roi.

✠ LA SIXIEME CROISADE, 1225-1229 : LA CHEVAUCHÉE DE L'EMPEREUR.

En 1220, recevant la couronne impériale des mains d'Honorius III, Frédéric II promet de s'engager en Terre sainte, mais trouve toujours un prétexte à retarder son départ. Excédé, le pape Grégoire IX le frappe d'excommunication. L'objectif du pape est d'éloigner l'empereur des États pontificaux et de desserrer l'étau qu'il fait peser sur eux.

Frédéric II prend la croix et s'embarque en 1228 depuis Brindisi, port du royaume de Sicile dont il porte aussi la couronne. Une armée modeste l'accompagne. L'empereur négocie un accord avec le sultan al-Kâmil, avec lequel il entretient des relations amicales. En conflit avec son frère, le sultan de Damas, al-Kâmil promet à l'empereur de lui céder Jérusalem contre son aide militaire. Cependant, lorsque que Frédéric II arrive en Orient, le sultan de Damas était décédé. Après un simulacre de chevauchée de l'empereur, al-Kâmil honore sa promesse et signe un accord le 11 février 1229 à Jaffa par lequel il restitue Jérusalem, Bethléem et Nazareth. Le sultan conserve toutefois à Jérusalem la mosquée al-Aqsa et celle d'Omar. Une trêve de dix ans est conclue.

Cet accord ne satisfait personne. Bien que frappé d'excommunication, Frédéric II se rend dans la Ville sainte. Dans l'église du Saint-Sépulcre, le dimanche 18 mars 1229, en l'absence du patriarche, il pose sur sa tête, de ses propres mains, la couronne du roi de Jérusalem. Devant ce sacrilège, l'évêque de Césarée jette l'interdit sur la ville. Frédéric II doit quitter

précipitamment la Terre sainte. Car, en Italie, les armées du pape Grégoire IX et de Jean de Brienne menacent ses terres.

✠ La croisade de Thibaud IV, 1239-1241.

En 1238, le décès du sultan provoque une querelle entre ses fils. L'unité est rompue et les querelles entre Damas et Le Caire reprennent. L'année suivante, la trêve arrive à échéance. Le pape Grégoire IX fait appel à une nouvelle croisade afin de protéger Jérusalem sans défense. De nombreux barons français répondent à l'appel et se choisissent un chef : Thibaud IV de Champagne, roi de Navarre. Ils partent de Marseille et d'Aigues-Mortes en août 1239.

Thibaud IV compte exploiter les divisions entre les héritiers d'al-Kâmil.

Tandis qu'il marche sur Jaffa, le duc de Bretagne s'attaque à une riche caravane qui se dirige vers Damas. D'autres barons partent à la recherche d'aventure et d'exploits, mettant en danger l'expédition de Thibaud IV. Le raid lancé sur Gaza par le jeune duc de Bourgogne, Hugues IV, et le comte Henri de Bar tourne au désastre. Mille deux cents croisés périssent, parmi lesquels Henri de Bar et Jean de Dreux. Les autres sont emmenés captifs en Égypte. L'alliance avec le sultan d'Égypte se trouve compromise. La situation devient confuse, Thibaud se trouve partagé entre la stratégie des hospitaliers et celle des templiers.

Le comte de Champagne se trouve dans un état d'impuissance. La division règne et la stratégie des uns se heurte à celle des autres. Informé de l'arrivée très prochaine d'une expédition conduite par Richard de Cornouailles, frère du roi Henri III d'Angleterre, Thibaud choisit de prendre la voie inaugurée par l'empereur Frédéric II, celle de négocier la paix avec le sultan d'Égypte. Il obtient la libération des prisonniers faits à Gaza et la rétrocession d'Ascalon. Puis son armée s'embarque pour revenir au pays en septembre 1240.

Richard de Cornouailles débarque deux jours après et signe le traité négocié par Thibaud IV, entérinant le retour du royaume dans ses frontières d'avant 1187.

À son départ, en 1241, la lutte reprend entre les partisans et les opposants à Frédéric II, et entre templiers et hospitaliers. Au gré des forces, et à l'encontre des engagements pris, les Francs décident de renverser leur alliance et de se tourner vers le sultan de Damas. Contre cette nouvelle alliance entre Francs et Syriens, le sultan d'Égypte fait appel à une peuplade turque chassée d'Asie centrale par les Mongols, les Khwârizmiens. Ces derniers reprennent Jérusalem, sans défense, en juillet 1244 et infligent une nouvelle terrible défaite aux Francs à la bataille de la Forbie, près de Gaza, le 17 octobre 1244, où plus de 16 000 d'entre eux y périssent, parmi lesquels l'ensemble des templiers, des hospitaliers et des chevaliers de l'ordre Teutonique. Ce qui reste des États Latins se retrouve sans forces pour les défendre.

✠ La septieme croisade, 1248-1254 : La premiere croisade de saint Louis.

La nouvelle de la reprise de Jérusalem par les Turcs et du désastre de la Forbie arrive dans le royaume de France en 1246. Le roi Louis est le seul souverain occidental à répondre à l'appel d'Innocent IV. Il invite le comte Thibaud IV à le suivre : celui-ci décline, trop amer de la manière dont sa croisade s'est achevée. Cependant, de nombreux chevaliers champenois le suivent, parmi lesquels le sénéchal Jean de Joinville, qui laissera un récit de cette croisade.

L'objectif est à nouveau l'Égypte, base de la reconquête de la Terre sainte. En juin 1249, les croisés prennent Damiette, puis en novembre marchent sur Le Caire mais buttent sur le

delta du Nil. L'avant-garde composée de 1500 chevaliers dont 280 templiers, menée par le comte d'Artois, est massacrée à Mansourah en 1250. Le gros de l'armée s'enlise et est frappée par la famine et le scorbut. Louis IX décide d'entreprendre une retraite sur Damiette mais est fait prisonnier. Il négocie alors sa libération et celle de ses chevaliers contre la restitution de Damiette. Louis IX passe ensuite quatre années en Orient pour relever et reconsolider la Syrie franque alors divisée entre les intérêts divers et sans autorité puisque le roi de Jérusalem, le successeur de Frédéric II et Conrad IV sont restés en Europe.

✠ La huitième croisade, 1270-1272 : la seconde Croisade de saint Louis.

Les Mamelouks, membres de la milice armée du sultan, ont pris le pouvoir en Égypte et en Syrie. Ils ont ramené une unité politique entre Damas et Le Caire, affaiblissant la position des États latins. Paradoxalement, l'arrivée des Mongols divise les Francs. Entre 1265 et 1271, les forteresses intérieures (Beaufort, le krak des Chevaliers), Antioche et de nombreuses villes côtières (Césarée et Jaffa) tombent entre les mains des Mamelouks.

Pour mettre fin à cette avancée et sauver ce qui peut l'être, Louis IX décide de se lancer dans une nouvelle croisade à laquelle prend part Thibaud V de Champagne, roi de Navarre.

L'objectif de Louis IX est d'aller en Tunisie. Une ambassade tunisienne venue à Paris en 1261, assurant les bonnes dispositions de l'émir à l'égard des chrétiens, laisse croire à Louis IX qu'avec l'aide de Dieu il peut le convertir au christianisme et le dresser contre le sultan d'Égypte. L'autre partie de son plan est de coordonner son attaque sur l'Égypte avec celle des Mongols, espérant une coopération militaire de Khan Hülegü.

Le 17 juillet 1270, l'armée des croisés débarque sans résistance sur les côtes tunisiennes et le 24, les croisés prennent facilement Carthage. L'armée établit son camp dans la plaine entre Carthage et Tunis. Cependant, loin de vouloir se convertir, l'émir est déterminé à résister dans sa cité. Le roi Louis IX doit alors attendre les renforts du duc d'Anjou pour investir la ville. L'attente est longue et pénible, les croisés harcelés par les Tunisiens. L'armée est frappée par une dysenterie devant Tunis : le roi en meurt le 25 août 1270. Le nouveau roi Philippe III, qui a accompagné Louis IX, tombe malade à son tour. C'est le frère du roi venant de débarquer, Charles d'Anjou et le comte Thibaud V de Champagne qui prennent la direction des opérations. Après un accord avec l'émir de Tunis accordant une indemnité de guerre de deux cent mille onces d'or et l'autorisation à des missionnaires chrétiens de prêcher publiquement sur ses terres, l'armée quitte l'Afrique le 14 novembre pour débarquer en Sicile. Elle pense y passer l'hiver avant de se porter sur Acre mais une tempête cause le naufrage d'une bonne partie des bateaux de la flotte, mettant fin à ces projets. Pris de fièvre au départ de Carthage, Thibaud V meurt le 4 décembre à Trapani, en Sicile.

✠ La fin des États latins d'Orient.

Dès 1285, les Mamelouks reprennent les hostilités. Le 25 mai 1285, le sultan Qala'ûn s'empare de la forteresse hospitalière de Marchat. En mars 1289, il assiège Tripoli qui capitule le 27 avril. Au lendemain de la prise de la ville, Henri II, roi de Jérusalem et de Chypre, réussit à conclure une nouvelle trêve de dix ans. Il réclame toutefois des renforts à Rome. Une flotte débarque au cours de l'été 1290. Plus que de véritables croisés, cette ultime croisade est constituée de pèlerins italiens, sans expérience militaire, imaginant reprendre Jérusalem avec leur seule foi. Ne comprenant pas la politique menée, la trêve négociée et les relations commerciales que cette dernière a permis dans le port entre musulmans et chrétiens, ils décident de passer à l'action. Le 13 mars 1291, ils massacrent les paysans

musulmans venus vendre leurs productions sur les marchés de la ville. Le sultan Al-Ashaf trouve ainsi l'occasion de rompre la trêve négociée par son père l'année précédente. Le 5 avril 1291, il investit la ville qui tombe le 28 mai, après plus de trois mois de siège.

Peu après la chute d'Acre, la ville de Tyr est évacuée par son bailli et sa garnison. Sidon, où se sont repliés les templiers, est prise le 14 juillet. Beyrouth ouvre ses portes au sultan le 21 juillet. Les places fortes templières de Tortose et de Château-Pèlerin sont évacuées sans combat les 3 et 14 août. Ne restent plus aux mains des chrétiens que l'îlot d'Arouad, au sud de Tortose, ainsi que la ville de Gibelet. Ils sont abandonnés en 1302.

Seul le royaume de Chypre reste aux mains des occidentaux.

Croisades	Appel	Chefs et acteurs	Objectifs	Résultats
I^{ère} : 1095 - 1099	Pape Urbain II	Godefroy de Bouillon Bohémond de Tarente	Conquérir Jérusalem.	Prise de Jérusalem. Création des États Latins d'Orient.
II^{e} : 1146 - 1149	Bernard de Clairvaux	Conrad III Louis VII	Reconquérir Édesse puis prendre Damas.	Échec devant Damas.
1187 : bataille de Hattîn, prise de Jérusalem par les Turcs				
III^{e} : 1197 - 1192	Pape Grégoire VII	L'Empereur Frédéric Barberousse Philippe Auguste Richard Cœur de Lion	Arrêter l'effondrement des États Latins d'Orient	Consolidation des positions sur la côte.
IV^{e} : 1198 - 1204	Innocent III	Boniface de Montferrat	Conquérir l'Égypte et reprendre Jérusalem	Le sac de Constantinople Création de l'Empire Latin d'Orient
V^{e} : 1215 - 1221	Innocent III Honorius III	André II de Hongrie Jean de Brienne Cardinal Pélage	Prendre les ports d'Égypte pour les échanger contre Jérusalem	Échec dans le delta du Nil.
VI^{e} : 1225 - 1229		Frédéric II	Reprendre Jérusalem	Rétrocession de Jérusalem
Croisade de Thibaud IV	Grégoire IV	Thibaud IV de Champagne, roi de Navarre	Protéger Jérusalem	Désastre de Gaza. Retour du royaume dans ses frontières d'avant 1187
1244 : reprise de Jérusalem par les Turcs ; bataille de La Forbie				
VII^{e} : 1248 - 1254		Louis IX	Prendre l'Égypte et reconquérir la Terre Sainte	Échec militaire dans le delta du Nil. Consolidation de la Syrie.
VIII^{e} : 1270 - 1272		Louis IX Édouard II d'Angleterre	Arrêter l'offensive des mamelouks et sauver la Syrie franque.	Trêve fragile.
1291 : prise de Saint-Jean-d'Acre, fin des États latins d'Orient				

LES TEMPLIERS, DES « MOINES-SOLDATS »
AU SERVICE DES PELERINS ET DU ROI DE JERUSALEM

Au lendemain de la première Croisade, bon nombre de chevaliers rentrent en Occident. Il faut cependant que le roi de Jérusalem et les Latins consolident leurs positions. Pour mettre fin aux menaces directes des musulmans, après la prise de Tyr en 1124, ils doivent encore s'emparer des villes d'Alep, Homs et Damas.

En 1126, le roi Baudouin II prépare une croisade dans cette optique. L'une des missions qu'il donne à Hugues de Payns, parti pour l'Occident en 1127, est d'enrôler des combattants. Il en revient à l'automne 1129 avec de nombreux chevaliers, dont une partie s'est enrôlée dans l'ordre du Temple. Ils sont aussitôt engagés dans des opérations contre Damas : les templiers participent à leur première opération de guerre. Avec les autres ordres de chevalerie, ils vont devenir une armée permanente au service du roi de Jérusalem.

✠ UNE NOUVELLE CHEVALERIE

Adalbéron de Laon, dans son *Poème au roi Robert* écrit vers 1027-1030, a idéalisé un modèle de société chrétienne divisée en trois organisations distinctes. À leur tête se trouvent ceux qui prient, (*oratores*), suivis de ceux qui combattent (*bellatores*) et de ceux qui travaillent (*laboratores*). Le rôle du chevalier est de défendre l'Église et les plus faibles. L'Église peut sévir à l'encontre de ceux s'écartant de cette mission sacrée et troublant la paix qu'ils sont censés préserver (sanctions spirituelles de l'excommunication et pèlerinage de pénitence).

Jusqu'à cette époque, le terme de *miles christi* était appliqué aux moines livrant un combat spirituel pour la foi, une lutte contre le démon par la prière. Il n'est pas dans la fonction des religieux de combattre les ennemis de la foi par les armes. Cela relève du devoir des rois et des chevaliers. Le salut du combattant passe alors par le renoncement aux armes, à la violence et par le retrait du monde dans un monastère. La réforme grégorienne offre à ces soldats une nouvelle voie de rédemption. Avec Grégoire VII, l'expression de *miles christi* prend un sens militaire. La *militia Christi* devient donc une confrérie de chevaliers combattant contre les adversaires de l'Église, instrument de la guerre sainte.

La croisade est un pèlerinage armé. Elle place le chevalier directement au service de Dieu et du Christ, lui assurant ainsi le Salut. Plus que jamais, la violence des chevaliers se trouve justifiée. Les ordres religieux et militaires deviennent la structure idéale pour accueillir les personnes voulant défendre la Terre sainte. C'est ce concept qui apparaît pour la première fois avec l'ordre du Temple. Être templier, c'est assumer d'une manière permanente, et non plus de façon temporaire comme le croisé, l'idéal de croisade. Bernard de Clairvaux, dans son sermon *De laude novae militiae* (ou *Éloge de la nouvelle chevalerie*), écrit vers 1128-1129, donne une justification théologique et assure une reconnaissance spirituelle au moine-soldat au sein de la société chrétienne, face au chevalier laïc.

Bernard de Clairvaux légitime cette nouvelle chevalerie alors que l'ordre naissant fait l'objet des plus vives critiques. Cette chevalerie d'un genre nouveau est pour lui l'instrument avec lequel Dieu mène un double combat : celui du guerrier contre l'ennemi de sang et de chair, celui du moine contre les esprits du mal et les démons. Ainsi le nouveau chevalier, revêtu de la

double armure de fer et de la foi, ne redoute plus ni la peur, ni la mort, ni le démon. Dans leur combat sacré, les templiers sont promis à la gloire du martyre.

Le Christ conduisant les croisés au combat. Apocalypse de Saint-Jean, l'ouverture du premier sceau (Angleterre, v. 1310-1325).

Londres, British Library, Royal 19 B. XV, f° 37.

© Londres, British Library

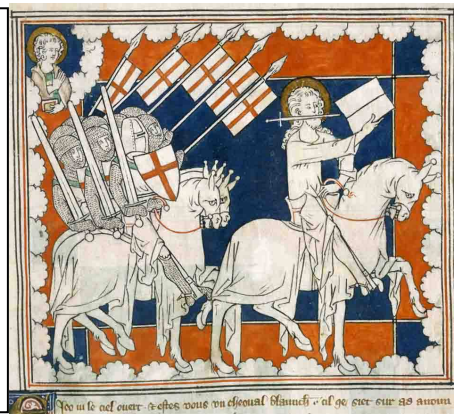

Les templiers constituent donc une armée permanente au service du Christ, affectée à la défense de la Terre sainte. Selon Bernard de Clairvaux, contrairement aux autres chevaliers guerroyant « non pour Dieu mais pour le diable », ces nouveaux chevaliers doivent être « humbles, obéissants, disciplinés. » Ils doivent refuser les richesses, l'orgueil, l'oisiveté, les plaisirs de la chasse. De plus, ils repoussent avec mépris « mimes et mages et conteurs, bouffonneries et chansons, jeux et spectacles comme autant de vanités et de stupidités sans valeur. » Comme moines, ils ne sont « jamais soignés, rarement lavés, la tignasse et la barbe négligemment hirsutes, » et comme soldats « couverts de poussière, et noircis par le haubert et par la chaleur. » Bernard de Clairvaux définit aussi leur mission, validant l'engagement que les Pauvres Chevaliers du Christ avaient pris à Jérusalem : défendre la terre du Seigneur, rendre sûrs les chemins qui conduisent à Jérusalem et aux autres lieux saints et guider les pèlerins sur les routes parcourues autrefois par le Christ. Les templiers ont plus particulièrement la garde des sites marqués de la présence de celui-ci : Bethléem, Nazareth, le mont des Oliviers et la vallée de Josaphat, le Jourdain, le Calvaire et le Saint-Sépulcre.

✠ Les Templiers : des religieux

La règle de l'ordre du Temple est adoptée au concile de Troyes, qui s'ouvre le 13 janvier 1129. Les articles, élaborés à partir des propositions faites par Hugues de Payns et corrigés par les pères du Concile, sont mis par écrit sous le contrôle de Bernard de Clairvaux. L'influence de cette grande figure de la chrétienté est très forte. La règle reprend dans son prologue les principales idées de la condamnation de la chevalerie laïque contenue dans son *Éloge de la nouvelle chevalerie*.

En 1120, les Pauvres chevaliers du Christ se sont libérés de la tutelle des chanoines du Saint-Sépulcre, puis en 1129 de celle du Patriarche de Jérusalem. Bien qu'ils gardent les pratiques liturgiques des chanoines du Saint-Sépulcre, la Règle récupère celle de saint Benoît pour certains passages.

Pour entrer dans l'Ordre, il faut prononcer les vœux monastiques : chasteté, pauvreté, obéissance et respect de la Règle. Les articles régissant la vie monastique sont repris de la règle de saint Benoît : silence pendant les repas, attention portée aux frères malades, etc. Cependant, le templier ne mène pas la vie contemplative et de prière du moine puisqu'il doit sortir dans le siècle afin de conduire et protéger les pèlerins et défendre la Terre sainte des attaques des infidèles. Aussi, certains usages sont adaptés : il peut manger de la viande trois fois par semaine ou ne doit pas rester trop longtemps debout aux offices. C'est pourquoi sont

gardés les usages liturgiques des chanoines : heures canoniales au lieu des heures monastiques, office à neuf leçons au lieu de l'office à douze leçons. Cet aspect de leur vie de religieux emprunte à la règle de saint Augustin.

L'Ordre retrouve l'une des premières vocations du monachisme : accueillir des laïcs désireux de se retirer du monde pour faire leur salut. Il en est de même pour les templiers, hormis que ce salut ne se fait pas uniquement par la prière mais aussi et surtout par un service armé pour la défense de la foi, du Christ et de la Terre sainte qu'il a foulé.

Robert de Craon, successeur d'Hugues de Payns, traduit en français la règle de l'ordre du Temple vers 1139, apportant des modifications importantes. Par exemple, l'Ordre passe désormais sous la seule et unique tutelle du pape avec la bulle *Omne datum optumum* (1139). Ils ont leurs propres prêtres (ou frères chapelains) pour le service des offices. Ces prêtres directement placés sous l'autorité du pape échappent au contrôle des évêques. La bulle leur accorde le droit de bâtir leurs propres oratoires et par conséquent, celui de bâtir des chapelles. Ils peuvent recruter de nouveaux frères, sans le contrôle d'aucune autorité ecclésiastique, et ce même parmi les chevaliers excommuniés. La Règle les incite à aller trouver ces chevaliers, obtenir d'eux leur réconciliation avec l'Église et la levée de l'excommunication par leur évêque. Ainsi, les templiers peuvent recruter partout où il était possible de le faire et offrent à tous les chevaliers de faire leur salut. La vocation du temple est donc aussi de convertir et mettre au service du Christ une catégorie sociale violente et instable, en particulier la jeunesse à la recherche de gloire et de rançons dans les tournois ou les guerres privées.

✠ L'ORDRE DU TEMPLE : UNE REPRODUCTION DE LA SOCIETE CHRETIENNE

Plusieurs hiérarchies sont imbriquées, respectant le schéma de la société chrétienne idéale qu'avait définie Adalbéron de Laon :

- les prieurs. Ce sont les chapelains. Ils sont les seuls, dans l'Ordre, à être ordonnés prêtres. Ils assurent le service divin et la direction des âmes. Ils portent la tonsure et le manteau de couleur de bure. Il doit y avoir un chapelain par maison templière ayant une chapelle et par conséquent, au moins un par commanderie ;
- les combattants. Ils forment le « couvent » de l'Ordre, c'est-à-dire son unité combattante. Deux catégories le forment : les chevaliers et les sergents d'armes. Ils se distinguent par le cheval, l'habit (manteau blanc pour le chevalier, manteau foncé pour le sergent) et les armes. Les sergents peuvent combattre à cheval, mais ils sont alors placés sous l'autorité d'un « turcoplier » (un sergent élevé à cette dignité commande la cavalerie constituée d'hommes recrutés parmi la population locale, nommés les turcoples). À ce moment là, ils sont plus légèrement armés et ne sont pas placés en première ligne. La distinction entre seigneur et sergent reproduit la différence de classe de la société médiévale. Pour être admis frère-chevalier dans l'Ordre, il faut être adoubé chevalier et être fils ou descendant de chevalier en ligne masculine. Cependant, il faut se garder de considérer que le chevalier est forcément noble et le sergent roturier. À cette époque, tous les nobles ne sont pas nécessairement adoubés et des sergents peuvent être issus de la noblesse. La seule condition pour entrer dans l'Ordre est d'être un homme de condition libre ;
- les travailleurs. Ce sont les sergents de métier ou d'office, appelés encore « frères de métier ». La gestion des maisons et domaines templiers nécessite une main-d'œuvre importante : ces frères sont bouviers, porchers, forestiers ou agriculteurs, voire artisans

(forgerons, charpentiers, armuriers). Ils peuvent être assimilés aux convers cisterciens.

Ceux qui combattent et qui travaillent sont inégalement répartis. Les premiers sont plus nombreux en Orient, ou même en Espagne, tandis que l'on retrouve en grand nombre les frères de métier à l'arrière.

Autour de ces frères membres gravitent de nombreuses personnes liées à l'Ordre sur les bases d'une sorte de contrat d'association :

- des chevaliers (ou *fratres ad terminum*) s'associant temporairement au Temple le temps d'une campagne ou d'une croisade. Ils participent aux combats, doivent partager la vie des frères et se soumettre comme eux aux obligations religieuses et disciplinaires. Au terme de leur engagement, le chevalier abandonne la moitié du prix de son cheval ;

- des hommes (ou *fratres ad succurrendum*) faisant don de leur personne en promettant de prononcer leurs vœux, mais en différant la réalisation de cette promesse ;

- les « donats » sont ceux qui se donnent à l'ordre mais sans prononcer de vœux. Ce don de soi est accompagné d'une donation ou de la promesse de l'abandon de tout ou d'une partie de ses biens à sa mort – ou à la mort de sa veuve s'il est marié ;

- les paysans peuvent se donner, qu'ils soient libres ou non-libres. Ils deviennent les serfs du Temple ;

- les confrères n'ont pas pour but d'entrer dans l'ordre ni d'en assumer des charges. La confrérie est une société d'entraide entre membres. Le confrère donne un bien ou une somme à l'entrée ou en promette une à leur mort et verse une rente annuelle. De nombreuses commanderies ont une confrérie affiliée.

En se donnant au Temple, les personnes cherchent la protection de l'Ordre, assurant la paix de Dieu sur leurs domaines. Les frères doivent prier pour leurs âmes et inhumer leur corps.

✠ DEVENIR TEMPLIER

Le chevalier ayant décidé d'entrer dans l'Ordre doit demander à partager « le pain et l'eau » avec les frères du Temple dans l'une de leurs maisons ou commanderie. Reçu par un frère, il est questionné selon la procédure contenue dans la Règle sur la réalité de son engagement, sa qualité et sa foi. Il est également interrogé sur ses éventuels autres engagements (mariage, dettes…) ou s'il est frappé d'un quelconque empêchement (excommunication…). L'homme se retire ensuite dans la chapelle où il prie. Le frère revient et demande si l'homme veut persister dans sa demande. Le frère s'éloigne alors et va informer le maître de la maison auquel le chevalier est ensuite présenté.

Alors, la cérémonie se déroule à l'imitation de celle de l'hommage féodal (cérémonie faisant d'un homme le vassal d'un seigneur). Tête nue, à genoux et les mains jointes, l'homme renouvelle sa requête. Le maître lui demande de confirmer toutes les réponses faites au frère. Il lui demande ensuite de jurer sur le Livre et de prononcer ses vœux d'obéissance au grand maître de l'Ordre, ainsi que de chasteté, de pauvreté et de ne pas quitter l'ordre sans le consentement de ses supérieurs. Le supérieur lui remet l'habit, le bénit et le relève. Il lui donne le baiser sur la bouche, symbole de paix, ainsi que le prêtre et les chevaliers présents. Alors, le chevalier est instruit de la Règle que désormais il doit suivre : code disciplinaire, principales règles de la vie quotidienne et obligations religieuses.

Le frère chevalier doit porter des vêtements ni trop longs, ni trop courts et d'apparence simple. L'humilité dont il doit faire preuve exige qu'il s'habille sans l'aide d'un valet. Son équipement doit être également simple et sans excès, sans les éperons d'or ou d'argent que les chevaliers orgueilleux arborent. C'est l'habit qu'il porte qui le distingue : le manteau blanc, réservé au chevalier, et la croix rouge cousue sur l'épaule gauche. La remise du manteau fait d'un chevalier un templier à jamais, pour le meilleur et pour le pire. La perte de cet habit est lourdement sanctionnée. Le blanc symbolise la chasteté et garantie le courage et la santé de corps.

Les autres frères du « couvent », les sergents, doivent porter le manteau sombre ou de bure. Cette distinction de couleur se retrouve chez les cisterciens : le blanc est pour le moine de chœur, le noir pour le convers.

Le rouge est la troisième couleur du Temple. La croix rouge est à la fois le symbole du sang du Christ versé sur la croix et le symbole de vie. Plusieurs interprétations ont été données sur l'origine de cette croix. Elle aurait été portée dès l'origine de l'Ordre, empruntée aux chanoines du Saint-Sépulcre qui la portent avec deux traverses. Il s'agit de la croix dite « patriarcale » dont les Pauvres Chevalier du Christ en auraient retiré une traverse pour s'en distinguer. Ce qui est certain, c'est que les templiers portent la croix vermeille dès 1139 (mentionnée dans la bulle du pape).

Cependant, la forme de la croix n'est pas définie : elle peut être grecque, pattée, ancrée ou latine.

Le gonfanon du Temple ou l'étendard de l'Ordre, dit « gonfanon Baucent » (c'est-à-dire mi-parti), rappelle ces couleurs, le noir et le blanc, frappé d'une croix rouge.

Une rare représentation d'un frère sergent d'armes, à gauche ; derrière lui, à droite, le gonfanon Baucent.

Fresques de la chapelle templière San Bevignate de Pérouse (XIII^{e} siècle).

© Photo Thomas Clochiatti

Les frères, en entrant dans l'Ordre, reçoivent leurs montures, dont la responsabilité en incombe au « maréchal de l'Ordre ». La fourniture des armes, vêtements, matériel de couchage et autre équipement de campagne relèvent du « drapier de l'Ordre ». Le frère chevalier reçoit plusieurs montures, généralement trois : un destrier utilisé uniquement pour le combat, un palefrois (cheval de selle) et un roncins (bête de travail) sur lequel il se déplace et transporte son matériel. Le sergent ne possède qu'un cheval.

✠ LE TEMPLIER : UN COMBATTANT

Dans la société aristocratique médiévale, le combattant est un cavalier et avec son cheval, forme le symbole de la puissance, du pouvoir et d'une catégorie sociale. Sur leurs sceaux, les chevaliers sont rapidement identifiés, représentés en armes sur le cheval. Chevalier et cheval est donc un couple indissociable. Cependant, le chevalier n'est pas un professionnel de la guerre et combat de façon intermittente. Surtout, son engagement militaire s'effectue dans le cadre des relations féodo-vassaliques, relations non-exclusivement militaires mais par essence sociales.

Les templiers et les hospitaliers vont former une chevalerie ayant une fonction militaire permanente.

La charge du chevalier templier.

Fresques de la chapelle du Temple de Cressac (Charente ; fin du XII^{e} siècle).

© Photo Yvon Boëlle

L'armement du frère chevalier le voue à une technique de combat : la charge de cavalerie. La ferrure des chevaux, la selle, les étriers donnent au cavalier une assise lui permettant de frapper avec puissance l'ennemi de sa lance lorsqu'il charge. Son équipement est constitué d'éléments défensifs : cotte de mailles ou haubert, recouvert d'un bliaud qui le protége de l'ardeur du soleil, heaume conique ou cylindrique à nasal, pièce de métal qui protégeait le nez, bouclier ou écu. Il charge avec une lance en bois à pointe métallique et porte une épée pour le combat rapproché ou lorsqu'il tombe de cheval.

Au combat, les cavaliers sont regroupés en « échelles » ou escadron avec à leur tête leur commandeur de maison. Ils sont sous le commandement du maréchal du couvent tandis que les sergents sont sous les ordres du turcoplier. Le gonfanonier organise les écuyers en échelles, mais ces derniers ne combattent pas.

Cette cavalerie lourde a pour fonction de mener des charges destructrices à condition que l'ennemi soit amené à la subir. Cependant, ils doivent essentiellement combattre contre les armées turques, constituées d'une cavalerie légère d'archers. Les Turcs combattent avec mobilité, à distance, sous la forme du harcèlement et de la fuite simulée. Face à une telle stratégie, il est difficile de mener une charge de cavalerie lourde.

Turcs comme Francs sont amenés à adapter leurs techniques d'attaque. Pour faire face au harcèlement des archers montés, les Francs s'adjoignent des piétons, en l'occurrence des archers et piquiers pour couvrir leur cavalerie. Les archers servent par ailleurs à préparer les charges car de leurs tirs, ils repoussent les assaillants et les tiennent à distance. La grande innovation est d'intégrer une cavalerie légère combattant à la turque. Ces cavaliers, appelés « turcoples », n'appartiennent pas à l'Ordre mais sont recrutés comme mercenaires parmi la population indigène chrétienne ou les musulmans convertis. À leur tête, le turcoplier est choisi parmi les sergents d'armes.

En dehors de la bataille, les Templiers se déplacent beaucoup à travers le territoire. Au soir d'une chevauchée, ils installent le camp de manière très réglementée. On installe en premier lieu la tente-chapelle et le camp s'organise autour d'elle : d'abord la tente du chef de la chevauchée (le maître) s'il est présent, puis les tentes du maréchal et du commandeur de la terre, suivies de la tente de la viande. Viennent ensuite les autres tentes, chacune formant un « ostel » dans lequel logent un frère chevalier et sa « mesnie ». Les chevaux et autres animaux sont confiés à la garde du sous-maréchal ayant sous ses ordres des valets et palefreniers. Le camp est étroitement gardé.

Au matin reprend la chevauchée. En déplacement, les templiers suivent une organisation très précise. Les tentes démontées et le paquetage sont chargés sur les animaux de bât. Le gonfanonier se place en tête. Les frères montent en selle sur des chevaux ordinaires ou des mules. Les écuyers les précédent en portant les armes et les boucliers, suivis de ceux menant les destriers avec leurs mains droites. Aucun frère ne peut s'éloigner de la colonne, hormis en temps de paix.

Dans le cas de déplacement d'une armée de croisés, les ordres militaires assurent la protection de celle-ci. L'avant-garde et l'arrière-garde sont alternativement confiées aux templiers et aux hospitaliers. L'avant-garde impose l'allure de telle façon que l'armée ne s'étire voire ne se fragmente pas et s'offre aux charges ennemies. Les piétons, archers, piquiers et turcoples marchent sur les flancs afin de les protéger des attaques.

La bataille est un engagement total, un jugement de Dieu. Elle ouvre les portes du Paradis. Si les fougueux croisés nouvellement arrivés ne veulent qu'en découdre avec les musulmans, les templiers et hospitaliers, avec leur connaissance du terrain et de leur ennemi, sont des éléments modérateurs. Il s'agit d'éviter de grands désastres comme Hattîn. Mais lorsque la bataille devient irrémédiable, templiers et hospitaliers sont en première ligne. L'échelle, ou escadron, passe alors de sa disposition en colonne à celle en ligne. Le maréchal du Temple, à la pointe de la charge, est le premier à frapper l'ennemi.

Le gonfanon baucent est porté et déployé au bout d'une lance. Il est protégé en permanence par dix chevaliers et doit rester brandi afin de rester un point de ralliement dans la bataille. Il ne peut être abaissé même pour charger, sous peine de punitions sévères puisqu'un gonfanon abaissé est le signe de retraite. Ainsi, même si le porteur du gonfanon tombe ou est tué, il doit prestement être redressé. L'abandon du gonfalon est considéré comme une trahison.

Les écuyers restent en arrière et suivent de loin les chevaliers, prêts à intervenir ou à fournir un cheval de remplacement.

Il peut y avoir plusieurs charges : d'abord la charge de la ligne de chevaliers qui frappe l'ennemi, suivie ensuite de celle des sergents. Mais cette charge n'est possible, à moins de surprendre l'ennemi, que sur un terrain large et découvert où tout l'art est de le mettre en situation de la subir.

À la fin du combat, les templiers sont chargés d'encadrer et de protéger ceux venant identifier et récupérer les morts sur le champ de bataille. Sur celui-ci, de nombreux templiers y laissent la vie.

✠ LES ORDRES DE CHEVALERIE : LES DEFENSEURS D'UN TERRITOIRE

Carte des places fortes des ordres militaires en Terre sainte © Somogy-Éditions d'art

Lorsqu'ils ne sont pas en chevauchée, en patrouille, engagés dans des raids ou dans des combats, les templiers repartent en escadrons dans les villes ou dans les forteresses. En Terre Sainte, au XIII^{e} siècle, l'ordre du Temple en possède une trentaine dont Château-Pèlerin, Sidon, Beaufort, Safed et Tortose.

Selon les chroniqueurs de l'époque, le château de Safed est approvisionné pour mille sept cents personnes et en temps de guerre, pour deux mille deux cents. Il est tenu par cinquante frères chevaliers, une trentaine de frères sergents, une cinquantaine de turcoples et huit cent archers. Pour les travaux et autres offices, on compte encore quatre-vingt-deux personnes et quatre cents esclaves. Leur construction et leur entretien ainsi que l'approvisionnement de leurs occupants nécessitent des dépenses considérables.

Avec les hospitaliers, les templiers couvrent de leurs forteresses l'ensemble des États latins. Les fortifications se multiplient, surtout au XIII^{e} siècle, alors que les États latins ont de plus en plus de mal à résister à la pression musulmane. Elles reflètent l'adoption d'une stratégie plutôt défensive. Ces immenses forteresses sont des refuges destinés à soutenir de longs sièges, pourvues de vastes magasins et silos, de puits et de citernes.

Les ordres religieux dans leur ensemble, seules forces militaires permanentes en Terre sainte, jouent un rôle fondamental dans la défense des États Latins d'Orient. Hospitaliers et templiers forment une armée de plus de 600 chevaliers, sans compter les sergents et piétons (archers et piquiers).

Les hospitaliers, ou chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, représentent le deuxième grand ordre religieux et militaire. Fondé en 1113, sa vocation initialement hospitalière d'accueillir et de soigner les pèlerins se double d'une mission guerrière à partir de 1136. De fait, ils obtiennent le même statut que les templiers. C'est vers 1160 que les chevaliers de Saint-Jean sont plus couramment nommés « hospitaliers ». Ils sont officialisés en ordre religieux et militaire en 1187. Comme les templiers, ils sont placés sous la protection directe du pape. Ils détiennent une trentaine de forteresses, dont le fameux Krak des Chevaliers.

L'ordre des chevaliers teutoniques est le troisième ordre de moines-soldats. À l'origine, des croisés germaniques originaires de Brême et de Lübeck ont fondé un hôpital à Acre en 1189. À l'exemple des hospitaliers, la fondation est réorganisée en ordre militaire, reconnu par le pape Innocent III en 1199. Ses recrues, essentiellement des Allemands (ou Teutons), suivent une règle de vie mixte, empruntée aux templiers et aux hospitaliers.

Grâce aux donations du comte de Brienne Gautier IV, les teutoniques fondent en 1231 une commanderie à Beauvoir, près de Chaumesnil (Aube), qui devient leur maison cheftaine en France.

L'ordre de Saint-Lazare, fondé à Jérusalem vers 1130, rassemble les chevaliers lépreux.

Dans le cadre de la *Reconquista*, la péninsule ibérique connaît le développement de plusieurs ordres religieux et militaires : ceux de Calatrava (1158) et Alcantara (1218) sont les principaux.

LES TEMPLIERS,
UN ORDRE DONT LA PUISSANCE FERA SON MALHEUR

✠ UNE HIÉRARCHIE ET UN PUISSANT RESEAU

Créé à Jérusalem, l'Ordre y a sa maison cheftaine ; jusqu'en 1187, date à laquelle la ville est reprise par Saladin. Le siège est alors transféré à Acre jusqu'en 1291, puis après la chute de celle-ci, à Chypre.

Un grand maître dirige l'Ordre, intitulé dans les chartes « humble maître de la chevalerie du Temple de Salomon ». L'ensemble des frères lui doit obéissance, même s'il n'a pas tout pouvoir sur l'Ordre. Il doit consulter les frères avant toute décision, les « prud'hommes », qui se réunissent en chapitre général. Pour toutes les décisions importantes qu'il a à prendre, le grand maître doit obtenir la majorité des membres du chapitre général. En cas d'urgence, le grand maître est toujours accompagné de deux frères conseillers qu'il peut consulter.

Son élection est une procédure complexe. Treize électeurs sont eux-mêmes élus (huit chevaliers, quatre sergents et un chapelain) ; ils procèdent ensuite à la désignation du maître.

Le gouvernement de l'Ordre est formé de quelques dignitaires.

Le sénéchal remplace le maître lorsque ce dernier est indisponible. L'office a disparu au cours du XII^{e} siècle.

Le grand commandeur prend ses fonctions et assume l'intérim en cas de décès du maître.

Le maréchal veille à la discipline de l'ensemble des combattants, supervise les garnisons, l'approvisionnement, l'entretien des armes et des bêtes. Il a le commandement de l'armée au combat et doit se tenir à la pointe de la charge qu'il conduit.

Le commandeur de la terre, ou du royaume de Jérusalem, assume les fonctions de trésorier de l'Ordre ; il a la responsabilité de tous les avoirs de l'Ordre et de leur utilisation. Le butin amassé lui revient, à l'exception des armes et des bêtes que conserve le maréchal. Sous ses ordres, le commandeur de la voûte d'Acre contrôle les relations avec toutes les maisons templière d'Occident et surveille le trafic des ports. Le Commandeur de la terre répartit les templiers entre les différentes maisons et forteresses de l'Ordre ; il a sous son commandement le drapier, qui fournit aux frères vêtements et matériel de campagne. Il a encore la responsabilité de protéger les pèlerins.

Des dignités sont réservées à des sergents.

Le sous-maréchal dirige le travail des frères de métier de la maréchaussée, nombreux dans les forteresses à tenir garnison. Il a la charge de l'entretien de tous les harnais et armes telles que épées, pics, lances et écus. Il est également responsable de la caravane de chevaux de rechange lors des batailles.

Le gonfanonier veille sur la bannière de l'Ordre, le gonfanon baucent. Il dirige et recrute les écuyers.

Le turcoplier dirige la cavalerie légère recrutée localement qui combat à la turque, les turcoples.

Tous ces dignitaires, avec quelques prud'hommes, constituent un conseil plus ou moins formel que le maître consulte.

Le maître, en accord avec le chapitre général, désigne les commandeurs de provinces qui couvrent l'ensemble de la chrétienté latine. On peut distinguer les provinces du front où se déroulent les combats (Antioche et Tripoli en Terre sainte), de celles de l'arrière, nourricières (Aragon, Portugal, France et Angleterre, Poitou, Pouille et Hongrie). Les provinces sont divisées en régions. Celle de France comporte cinq régions ou « baillies » : France (Île-de-France), Normandie, Ponthieu-Vermandois (Picardie), Champagne-Lorraine et Bourgogne.

Dans chaque province, le commandeur provincial préside chaque année au chapitre qui réunit les commandeurs de toutes les maisons du Temple de la province.

La commanderie est l'organisation templière de base. C'est tout d'abord une circonscription avec une maison mère ou chef-lieu et un certain nombre de maisons ou fermes et de domaines, mais elle peut se réduire aussi à une seule maison. La maison mère de la commanderie possède une chapelle ; c'est en celle-ci que les postulants vont prononcer leurs vœux. La répartition des commanderies dépend d'abord des donations. Puis par achats, ventes et échanges, les templiers ont cherché à obtenir une répartition cohérente et rationnelle de leurs maisons et de leurs domaines afin de constituer un réseau dense.

Sept commanderies ont été fondées dans le diocèse de Troyes, du vivant même d'Hugues de Payns. Au total, le comté de Champagne et de Brie a compté une quarantaine de commanderies templières dont une douzaine dans le département actuel de l'Aube, et trois maisons secondaires.

✠ PAYNS, LA PREMIERE DES COMMANDERIES

Le comte Thibaud II de Champagne a été l'un des premiers grands donateurs.

Cependant, les recherches de Thierry Leroy ont montré que la commanderie de Payns a sans doute été la première fondée par Hugues de Payns lui-même, à l'occasion de sa venue en Champagne entre 1127 et 1129. Cette commanderie est un grand domaine agricole. Elle contient 441 arpents de terre d'un seul tenant (186 hectares à cheval sur les actuels finages de Payns et de Pavillon-Sainte-Julie). Sur ce domaine, les bâtiments ont sans doute été érigés avant 1143. La commanderie possède encore 132 arpents (56 hectares) de terre et prés répartis sur le finage de Payns, ainsi que sur les finages de Savières, Saint-Mesmin, Saint-Benoît-sur-Seine, Trouan, Villeloup, Chapelle-Vallon et Messon, venant de donateurs issus tant de l'aristocratie locale que de la comtesse Marie de Champagne.

Les fouilles et sondages archéologiques ont révélé que l'organisation des bâtiments de la commanderie devait être semblable à celle de la commanderie d'Avalleur. Elle est composée d'une chapelle, rectangulaire à chevet plat et sans doute percée d'un triplet comme à Avalleur. Cette dernière a une nef unique composée de trois travées voûtées d'ogives ; les arcs reposent sur des culs de lampes aux motifs de feuillages ou de figurations humaines. Les sondages effectués sous les badigeons montrent que les murs intérieurs ont été couverts de fresques qui représentaient des décors simples en faux joints ocre surlignés de marron évoquant un appareillage fictif ; des motifs géométriques ou abstraits soulignaient les structures de l'architecture telles que les arcs. La sobriété du décor est en accord avec l'idéal de pauvreté commun aux templiers et aux cisterciens.

Les autres bâtiments conventuels étaient vraisemblablement regroupés près de la chapelle et du cimetière : le logis principal ou *ostel*, dans lequel se trouvaient le dortoir, la chambre du commandeur, le réfectoire et la salle capitulaire. Un lardier et un four se situaient sans doute un peu à l'écart, dans des locaux spécialement adaptés. Il y avait aussi une grange, le bâtiment

le plus grand ; on y battait puis entreposait le grain, la paille, le foin ; on y rentrait aussi les huches à abeilles.

On trouvait encore à Payns des étables (bouverie, porcherie et étable aux truies, parc aux brebis, étable aux moutons et écurie) couvertes de chaume, contrairement à la chapelle et au logis, qui étaient de tuile. La commanderie avait, comme à Avalleur, une citerne et un mur d'enceinte.

Commanderie d'Avalleur (commune de Bar-sur-Seine).
La commanderie d'Avalleur aurait été une des plus riches commanderies de l'Ordre. Au XIII^{e} siècle, ses possessions concernaient une dizaine de villages, s'étendant jusqu'aux portes de Troyes. Seule la chapelle est d'époque templière ; les bâtiments conventuels ont été remaniés ou reconstruits par les hospitaliers, à qui revinrent les biens des templiers à la dissolution de l'Ordre en 1312.
Vue aérienne de la commanderie d'Avalleur (Aube). © Photo Didier Guy

En fonction de leur localisation et de leur terroir, les commanderies se spécialisent dans des productions. Certaines d'entre elles se chargent de l'élevage et de l'envoi des chevaux de combat, d'autres produisent des biens de consommation destinés à être vendus dans les foires et les marchés. Toutes sont des lieux où l'on peut s'engager dans l'Ordre et deviennent des centres de recrutement.

Les commanderies sont gérées dans le cadre de la seigneurie, en faire-valoir indirect. Les terres sont exploitées par des tenanciers (par un bail emphytéotique) en échange d'un cens, de redevances sur la part de production (champart), de paiement de droits d'usage et de l'exécution de corvées.

Les templiers prélèvent aussi de nombreuses taxes au titre des droits banaux et coutumiers : péages, tonlieux, droits de marché, droit d'usage des fours, moulins et pressoirs, amendes de justice et tailles, ainsi que le revenu de dîmes.

Afin de gérer au mieux leurs domaines, les templiers ont diffusé l'emploi des techniques agricoles les plus performantes et encouragé les activités de transformation des produits agricoles : produits laitiers (fromage), activités du cuir et du textile. Comme les cisterciens, ils ont développé la maîtrise de l'énergie hydraulique et multiplié la création ou l'acquisition de moulins pour la meunerie, le foulon (pour le travail de la laine) et les forges à martinets.

En Champagne, les templiers ont reçu en donation des forêts qu'ils défrichent, créant des domaines appelés « loges » où ils implantent des maisons secondaires ou des granges dévolues surtout aux cultures céréalières. Ils peuvent également tirer profit de l'exploitation forestière. À Bonlieu, ils exploitent un grand domaine forestier de 2500 arpents, la forêt du Temple. La commanderie d'Avalleur tire ses revenus de l'élevage (moutons et porcs), des cultures céréalières (froment et orge), du vignoble, de forêts, de moulins et de tuileries.

✠ LA RICHESSE D'UN ORDRE

À la tête d'immenses domaines qu'ils ont su faire fructifier grâce à leurs investissements dans des secteurs innovants de l'époque, les templiers apparaissent comme une puissance financière. Bien gérés, ces domaines agricoles sont une source de revenus considérables, revenus indispensables pour soutenir l'effort de guerre et de défense de l'ordre en Terre sainte comme en Espagne. L'essentiel des profits réalisés doivent alimenter l'Orient. Tout un réseau commercial a été mis en place pour écouler les productions excédentaires. Marseille devient une plaque tournante des échanges maritimes avec l'Orient.

Les templiers convertissent leurs productions en monnaie. Ils ont développé une activité financière et bancaire : prêts, dépôts, gestion de comptes courants. Le Temple de Paris est devenu le coffre-fort du trésor royal. Il est constitué de plusieurs guichets spécialisés : les uns pour les dépôts, les autres pour les retraits.

Les premières mentions de prêts concernent des demandes de fonds pour aller faire le pèlerinage à Jérusalem, à Rome ou à Saint-Jacques de Compostelle, ou encore pour partir en croisade. L'emprunteur remet alors en gage un bien ou une propriété au Temple, en échange de l'argent prêté. En cas de non-remboursement, le Temple garde les biens gagés. L'intérêt (ou l'usure) est interdit ; il est alors dissimulé sous des opérations de change et de conversion des monnaies à leur profit, ou de partage de bénéfices dans le cadre d'opérations commerciales.

Le Temple, comme l'ordre de l'Hôpital, met en pratique les techniques bancaires de l'époque, utilisées en particulier par les Italiens, le transfert d'argent sans transfert d'espèces, par le jeu d'écritures (lettres de change).

Le portage d'espèces est plus rare car risqué. Les ordres militaires sont préférés pour ce type de transactions, grâce à l'escorte et les moyens qu'ils peuvent fournir. Ainsi, ils assurent le transport de fonds pour les rois, les papes et mêmes de riches particuliers. L'argent levé dans les royaumes pour financer les croisades est envoyé en Orient sous la bonne garde des templiers et des hospitaliers.

✠ UN ORDRE TRES INFLUENT MAIS DE PLUS EN PLUS CRITIQUÉ

En Terre sainte, dès le XII^{e} siècle, les templiers et les hospitaliers jouent un rôle politique très important. La présence des maîtres des deux ordres est requise dans les conseils royaux ou princiers quand les croisés doivent déterminer un objectif militaire.

De plus en plus, ils interviennent aussi dans les affaires politiques : dans les querelles politiques et dynastiques, ils sont désignés comme arbitres. Cependant templiers et hospitaliers sont rivaux, ayant des choix politiques, stratégiques ou d'alliances souvent différents ; ils donnent l'apparence d'avoir toujours été en conflit.

Les templiers remplissent les mêmes rôles en Occident auprès des souverains ; ainsi Henri II, roi d'Angleterre et Louis VII, roi de France, ont parmi leurs conseillers les plus proches des templiers.

Comme les monarchies et les principautés laïques, la papauté a confié aux templiers et hospitaliers certaines fonctions curiales et administratives, et en particulier des fonctions financières comme la charge de collecteurs des décimes pontificales dans les différents royaumes, ou celle de trésoriers. Les templiers gèrent, collectent et transfèrent des revenus pontificaux dans la chrétienté et vers la Terre sainte. Hospitaliers et templiers gèrent également les services de la papauté dans ses États et ses biens en-dehors même des États pontificaux. Le pape peut leur confier des missions délicates et diplomatiques, ou encore la garde de châteaux.

Les ordres militaires ont toujours eu leurs admirateurs ; dans la littérature courtoise, le templier a une image très positive. Cependant ils ne sont pas exempts de critiques et de contestations, de plus en plus affirmées au cours du XIII^{e} siècle.

Leurs sources de richesse sont à l'origine de nombreux conflits : avec les héritiers des donateurs remettant en cause les libéralités consenties ; avec les communautés religieuses pour le partage des dîmes ; avec les princes, tels le comte de Champagne Thibaud IV qui ne supporte plus l'agrandissement du domaine templier dans son comté.

De nombreux clercs pensent que les ordres militaires ont trop de privilèges ; ils mettent en doute leur valeur morale, leur action tant dans la défense de la Terre sainte qu'auprès des puissants en Occident. Ils reprochent aux templiers d'être orgueilleux, fiers, et arrogants ; ces vanités leur ont fait perdre des batailles comme celle de La Forbie (1244). On leur reproche encore leur enrichissement et leur cupidité. Les Occidentaux ont semble-t-il une méconnaissance des sommes considérables qu'ont dû dépenser les ordres militaires pour la défense des États latins. Cette accusation de cupidité a plus encore frappé les templiers.

C'est également leur mission de défense de la Terre sainte qui est remise en cause, en particulier au lendemain de grandes défaites. Les contacts, négociations et trêves signées avec les musulmans ne sont pas toujours compris, surtout des croisés nouvellement arrivés et qui n'ont que seule envie, en découdre avec les ennemis du Christ.

Des missionnaires, par ailleurs, leur reprochent de ne rien faire pour essayer de convertir les musulmans, contrairement aux teutoniques en Prusse et en Livonie à l'égard des païens. Ils font obstacle au baptême de leurs esclaves musulmans, qui seraient alors affranchis, privant les templiers d'une indispensable main d'œuvre.

La rivalité entre hospitaliers et templiers est aussi vivement critiquée et exploitée en Occident au cours du XIII^{e} siècle. Elle fait l'objet d'ouvrages satiriques comme *Renard le Nouvel*, composé vers 1289 par le Lillois Jacquamart Giélée. Le templier y est attaqué pour sa jalousie envers les hospitaliers et son alliance avec les Sarrasins, responsables des échecs et de la perte de Jérusalem. L'auteur conclut à la fusion des deux ordres.

Pour un certain nombre d'auteurs, de dignitaires et même de souverains, la fusion est la solution pour mettre fin à cette rivalité. Au II^{e} concile de Lyon, en 1274, pour la première fois, cette fusion est évoquée. La chute d'Acre permet au pape Nicolas IV de relancer la question. La plupart des conciles régionaux alors réunis en 1292 se prononcent pour l'union.

En France, le roi Philippe le Bel est favorable à cette fusion, mais à condition que cet ordre unique ne soit plus sous la tutelle unique du pape mais aussi sous le contrôle du roi.

La perte de la Terre sainte et la fin d'une vocation

La chute d'Acre (28 mai 1291), et l'abandon progressif des dernières positions au cours de l'été (Tyr, Sidon, Tortose, Château-Pèlerin…) marquent la disparition des États latins.

Jacques de Molay, grand maître du Temple, ne renonce cependant pas à la croisade, espérant relancer des expéditions depuis Chypre où les templiers se sont repliés. Entre 1293 et 1298, Jacques de Molay entreprend une tournée en Occident pour tenter de mobiliser de nouveaux moyens. Il espère mener des offensives de grande envergure, rendues possibles par une alliance avec le khan mongol de Perse, Ghâzân. Jusqu'en 1304, des raids sont menés sur les côtes depuis Chypre. Mais en 1304, avec la mort de Ghâzân, qui a tenté une nouvelle expédition en 1303, toute alliance mongole s'évanouit.

Le 6 juin 1306, le pape Clément V envoie une lettre aux deux maîtres des ordres du Temple et de l'Hôpital, Jacques de Molay et Foulques de Villaret, afin qu'ils se rendent à Poitiers pour discuter d'une éventuelle croisade et de l'union des ordres. En mai 1307, ils arrivent à Poitiers. Jacques de Molay y plaide avec virulence le maintien de l'indépendance de son ordre, ce qui a dû fort courroucer le roi Philippe le Bel qui s'était rendu à Poitiers auprès du pape peu de temps avant pour obtenir la fusion.

Rumeurs et arrestation des Templiers

L'arrivée de Jacques de Molay à Marseille s'est accompagnée de la diffusion d'une rumeur qui semblait courir depuis quelque temps. De graves accusations ont été portées à l'encontre des templiers : hérésie, blasphème, idolâtrie, sodomie… Le chroniqueur Amaury Augier raconte qu'un templier, en prison pour méfaits, se serait livré à de telles confessions à des compagnons de cellule, dont un certain Esquieu de Floryan, bourgeois de Béziers. Ce dernier en aurait d'abord informé le roi Jacques II d'Aragon, en 1305, qui ne l'aurait pas cru ; il serait alors allé trouver le roi de France. Guillaume de Nogaret, conseiller de Philippe le Bel prend en main l'affaire qui peut s'avérer être un bon moyen pour faire pression sur le pape. Clément V est mis au courant en novembre 1305 lors des cérémonies du couronnement pontifical à Lyon.

Guillaume de Nogaret instruit le dossier, recrute des témoins parmi les templiers chassés de l'Ordre pour faute ou qui l'ont quitté. Il y fait entrer une douzaine d'espions, certains étant d'anciens templiers manipulés par les agents royaux.

Informé de ces rumeurs, Jacques de Molay se rend à Paris pour tenir un chapitre général le 24 juin. Il profite de cette occasion pour s'entretenir avec le roi et protester contre les accusations qui sont portées contre l'Ordre. De retour à Poitiers, Jacques de Molay demande au pape que soit ouverte une enquête, ce que fait le souverain pontife le 24 août. Cependant, malade, Clément V demande un délai à l'exécution de cette enquête.

Le roi décide alors de passer à l'action, violant le droit canon et les prérogatives du pape. L'opération est menée dans le plus grand secret ; le 14 septembre 1307 l'ordre d'arrestation est rédigé et les consignes minutieusement données aux agents royaux. À l'aube du vendredi 13 octobre 1307, baillis, sénéchaux et gens d'armes se présentent à la porte de toutes les commanderies de France pour arrêter les templiers. Jacques de Molay est arrêté au Temple de Paris par Guillaume de Nogaret en personne. L'effet de surprise est total. Plusieurs centaines de templiers sont arrêtés, très peu réussissant à s'enfuir. En Champagne, quatre s'échappent de la commanderie de Thors, près de Bar-sur-Aube. D'abord détenus dans les geôles du château d'Isle[-Aumont] et dans celles de Troyes, les templiers des commanderies de Champagne sont transférés au Temple de Paris.

Le 16 octobre, Philippe le Bel écrit à tous les princes chrétiens pour se justifier de cette arrestation, les invitant à faire de même. Sa lettre ne reçoit pas un bon accueil, en particulier auprès des rois d'Angleterre et d'Espagne. Le pape en est ulcéré ; il y voit un outrage fait à l'Église. Cependant, sa protestation datée du 27 octobre part trop tard. Les enquêteurs commencent à obtenir les premiers aveux des templiers. Le pape et les souverains européens changent alors d'attitude. Le pape souhaite mettre fin à l'initiative du roi de France et reprendre la main sur l'affaire. Le 22 novembre, il fulmine la bulle *Pastoralie praeeminentiae* dans laquelle il ordonne l'arrestation de tous les templiers d'Europe.

✠ LE PROCÈS ET LA CONDAMNATION DES TEMPLIERS

À partir de la mi-octobre, les frères sont soumis à la torture sous la direction des agents du roi et des inquisiteurs Guillaume de Paris et Nicolas d'Ennezat. Tous avouent quelque chose, du simple berger au grand maître. Les aveux des dignitaires sont les plus précieux ; ils permettent de justifier l'action menée par Philippe le Bel. Les interrogatoires permettent de cumuler les aveux. Six chefs d'accusation sont prononcés : lors de leur réception dans l'Ordre, les templiers renieraient le Christ, cracheraient sur la croix, embrasseraient le frère qui les recevait avec des baisers obscènes et seraient encouragés à la sodomie ; de plus, ils adoreraient une idole lors des réunions de leur chapitre et les prêtres de l'Ordre donneraient l'hostie sans la consacrer.

Jacques de Molay est interrogé le 24 octobre. Il ne reconnaît que deux de ces accusations : le reniement du Christ et le crachat sur la croix, niant toutes les autres. Le lendemain, il est présenté devant les autorités de l'Université de Paris, que le roi a fait venir au Temple. Devant l'assemblée, Jacques de Molay confirme sa déposition et donne à cette occasion aux templiers la consigne de dire la vérité et de reconnaître les accusations. Philippe le Bel triomphe et peut rendre compte de ces aveux aux princes européens (16 octobre). Interrogatoire après interrogatoire, les templiers avouent, donnant les réponses attendues par l'Inquisition.

Le pape, avec la bulle *Pastoralie praeeminentiae* du 22 novembre veut reprendre la main sur le procès. Philippe IV ne peut s'y opposer. Clément V a dépêché auprès de lui deux cardinaux auxquels le roi doit présenter Jacques de Molay et quelques dizaines de templiers dans la cathédrale de Notre-Dame de Paris. Devant les cardinaux, se sentant sans doute protégé, Jacques de Molay revient sur ses aveux. Tous les templiers présents dans la cathédrale font de même. En février 1308, le pape suspend l'action des inquisiteurs. Après un long bras de fer avec le roi de France, il autorise les inquisiteurs à reprendre leur travail sous le contrôle des évêques. Les commissions diocésaines chargées d'instruire les procès commencent à se mettre en place au printemps 1309 en France (certaines, en Italie, pas avant 1311). Les templiers sont de nouveau interrogés. À Paris, la commission se réunit pour la première fois le 12 novembre 1309. Jacques de Molay s'y présente le 26 novembre mais se tait et ne veut parler que devant le pape ; revenir sur ses aveux l'aurait condamné au bûcher en tant que relaps, c'est-à-dire retombé dans l'hérésie.

À partir de février 1310, les frères décident de défendre l'Ordre et de nier toute accusation. Au total, ce sont cinq cent quarante-six frères qui défendent l'Ordre. Parmi eux Ponsard de Gizy, commandeur de Payns, Jacques, templier à Sancey (Saint-Julien-les-Villas) ou Laurent de Beaune, commandeur d'Épailly, clament leur innocence et dénoncent des aveux extorqués sous la torture. Face à la résistance des templiers et aux hésitations du pape, le roi procède à un nouveau coup de force. Afin de prononcer la conclusion du procès, il fait réunir le

concile de la Province de Sens sous l'autorité de l'archevêque qu'il vient de nommer, Philippe de Marigny, dont dépend le diocèse de Paris.

Pour mettre fin à la résistance des templiers, l'archevêque Philippe de Marigny fait condamner au bûcher cinquante-quatre templiers de la province de Sens détenus à Paris comme « *relaps* » parmi lesquels Ponsard de Gizy, Jacques de Sancey et Laurent de Beaune. Jacques de Molay sera condamné au bûcher en 1314.

Le concile chargé de statuer sur l'ordre du Temple s'ouvre à Vienne (Isère) le 16 octobre 1311. Le 22 mars 1312, par la bulle *Vox in excelso*, Clément V prononce la suppression de l'ordre du Temple, sans le condamner. Le 3 avril 1312 au cours d'une séance solennelle du concile, Clément V et les prélats, en présence de Philippe le Bel et de son fils Louis, déclarent publiquement la sentence.

Les biens de l'ordre du Temple sont transférés aux hospitaliers.

✠ PHILIPPE IV LE BEL, FOSSOYEUR DES TEMPLIERS

Philippe le Bel, monté au trône en 1285 à l'âge de 17 ans, a entrepris de grandes réformes pour moderniser le royaume et asseoir son autorité. Il a engagé des guerres coûteuses, notamment pour la conquête de la Flandre. Cependant le roi ne peut gouverner avec les seuls revenus du domaine royal, même augmentés de ceux du riche comté de Champagne qu'a apporté au domaine royal sa femme, Jeanne de Navarre. Ainsi il confisque les biens des communautés considérées comme des corps étrangers au royaume, après les avoir expulsées. Ainsi successivement en 1277, 1291 et 1311, les marchand italiens (ou Lombards) qui jouent pourtant un rôle important dans le commerce et dans les finances royales sont expulsés, ou encore les Juifs, en 1306.

Afin de couvrir les dettes de l'État, le roi a procédé à une série de dévaluation de la monnaie. Durement frappé par ces dévaluations, le petit peuple se révolte ; en 1306, de graves émeutes éclatent à Paris.

Le renforcement de l'État rend moins supportable le pouvoir du pape ; le roi recherche une indépendance vis-à-vis du pouvoir spirituel tandis que le pape revendique le droit de s'immiscer dans les affaires temporelles des princes. Sa détermination face à l'Église est illustrée par le procès en sorcellerie qu'il mène à l'encontre de Guichard, évêque de Troyes, qu'il fait arrêter en 1308.

Le roi ne peut supporter la présence dans son royaume d'une puissance indépendante ne relevant que de l'autorité du pape. La suppression de l'ordre du Temple lui est doublement profitable. Il met fin à un Ordre qui constitue un véritable État dans l'État et peut annuler les dettes contractées auprès du Temple.

Si les templiers sont les protégés du pape, il peut toutefois ternir leur image pour arriver à ses fins. Pendant le XIII^{e} siècle, les critiques n'ont cessées de grandir. La défaite en Orient et la perte d'Acre, dernière relique des États latins est un choc en Occident ; les ordres religieux et militaires en sont tenus pour responsables, ils ont perdu leur vocation de défendre la Terre sainte et les États latins d'Orient.

Les rumeurs d'hérésie et de rituels idolâtres, savamment utilisées dans ce contexte par son conseiller Guillaume de Nogaret, deviennent de véritables armes qui lui permettent d'atteindre ses objectifs.

Trop riche, trop puissant dans le royaume de France, ayant échoué dans sa vocation première de défense des État latins, l'ordre du Temple devient non seulement inutile mais également un des obstacles au renforcement du pouvoir royal.

CHRONOLOGIE SOMMAIRE

(En bleu : les événements relatifs au comté de Champagne)

- 1099 (15 juillet) : Prise de Jérusalem par les croisés. Fondation des États latins d'Orient.
- 1101 : Le patriarche de Jérusalem crée une confrérie de chevaliers laïcs destinée à assurer la défense du Saint-Sépulcre et la place sous la tutelle du prieur de ces chanoines
- Vers 1114 : Hugues de Payns et quelques chevaliers champenois, appuyés par le comte Hugues de Champagne, entrent au service des chanoines du Saint-Sépulcre de Jérusalem afin de défendre et protéger les pèlerins visitant les Lieux saints.
- Vers 1119-1120 : Hugues de Payns et Geoffroi de Saint-Omer s'émancipent de la tutelle des chanoines du Saint-Sépulcre et fondent la milice des Pauvres chevaliers du Christ.
- 1120 (23 janvier) : Assemblée/concile de Naplouse. Fondation de l'ordre du temple. Hugues de Payns, élu maître par les autres chevaliers, reçoit du roi Baudouin II sa résidence près du « Temple de Salomon » comme maison mère ou quartier général. Sa confrérie passe de l'obédience au prieur du Saint-Sépulcre à celle du patriarche latin de Jérusalem.
- 1125 : Le comte de Champagne Hugues entre au Temple. Il mourra à Jérusalem peu après 1130.
- 1127-1129 : Lettre de Hugues de Payns aux Chevaliers du Christ et chevauchée en Occident. *De laude novae militiae* de Bernard de Clairvaux.
- Avant le 31 octobre 1127 : Fondation de la commanderie de Payns par Hugues de Payns.
- 1127 (31 octobre) : Fondation de la commanderie de Barbonne par le comte Thibaud II.
- Avant 1129 : Fondation de la commanderie de Troyes, suite à une donation de Raoul le Gras.
- 1129 (13 janvier) : Concile de Troyes. Approbation et rédaction de la Règle du Temple.
- 1129 (5 décembre) : Défaite de Damas : première bataille des Templiers
- Avant 1132 : Fondation de la commanderie de La Neuville.
- 1134 : Geoffroi I^{er}, évêque de Châlons, donne aux frères de La Neuville tous les foulons à draps de la ville de Châlons.
- 1135 (mai) : Concile de Pise. Le pape Innocent II présente à l'assemblée le nouvel ordre et donne aux Templiers une Liste des fêtes et jeûnes à observer.
- 1136 (24 mai) : Mort d'Hugues de Payns.
- 1139 : *Bulle Omne datum optimum*. L'ordre du Temple, soustrait à l'autorité des évêques, relève directement du pape.
- Avant 1143 : Fondation de la commanderie de Mesnil-Saint-Loup.
- 1146 (27 avril) : Prédication de la Deuxième croisade par saint Bernard à Vézelay.
- 1147 (27 avril) : Paris, chapitre général de l'ordre du Temple en présence du pape Eugène III.

- 1153 (16 août) : Quarante templiers, dont le grand maître Bernard de Trémelay, sont tués au siège d'Ascalon.
- 1157-1158 : Fondation de la commanderie de Coulours.
- 1159 : Le comte Henri le Libéral assigne aux templiers 24 livres de provinois sur le tonlieu des foires de Troyes.
- Avant 1173 : Fondation de la commanderie de Coulommiers.
- 1177 : Victoire de Baudouin IV le Lépreux et des Templiers à Montgisard.
- 1185 : Fondation de la commanderie de Maucourt (auj. Vitry-le-François).
- 1187 (4 juillet) : Bataille de Hattîn. Tous les Templiers capturés sont exécutés par Saladin qui s'empare de Jérusalem le 2 octobre suivant.
- Vers 1191 : Fondation de la commanderie de Sancey (auj. Saint-Julien-les-Villas).
- 1191 : Le comte Henri II interdit aux Templiers d'acquérir des forteresses en Champagne
- 1191 (12 juillet) : Prise d'Acre par l'armée de la Troisième croisade.
- 1194 : Fondation de la commanderie de Soigny.
- Vers 1196 : Fondation de la commanderie de Cérès-les-Montceaux (auj. Montceaux-les-Vaudes).
- Vers 1197 : Fondation de la commanderie de Perchois (auj. Saint-Phal).
- 1198 : Acre. Fondation de l'ordre des Teutoniques.
- Vers 1203 : Fondation de la commanderie de Chevru.
- Vers 1209 : Fondation des commanderies de Tréfols et de Villiers-les-Verrières (auj. Verrières).
- 1219 : Fondation de la commanderie de Vallée (auj. Bercenay-en-Othe). Guillaume de Chartres, grand maître de l'ordre du Temple, est tué à l'issue de la prise de Damiette par les croisés.
- 1228 : Le comte Thibaud IV soumet l'ordre du Temple au paiement de la mainmorte sur l'ensemble de ses fiefs. Refus des Templiers.
- Avant 1229 : Fondation de la commanderie de Passy.
- Vers 1223/1233 : Fondation de la commanderie de Fresnoy.
- 1244 (17 octobre) : Défaite de la Forbie. 312 Templiers et le grand maître, Armand de Périgord, sont tués.
- 1250 (5 avril) : Défaite de La Mansourah, suite à une charge inconsidérée des Templiers, provoquée par le comte Robert d'Artois. Saint Louis est fait prisonnier, 280 Templiers sont tués.

- 1255 : Règlement du conflit entre les comtes de Champagne et l'ordre du Temple au sujet de la mainmorte.

- 1284 (16 août) : Mariage de la comtesse Jeanne de Navarre avec le futur Philippe IV le Bel

- 1291 (28 mai) : Chute d'Acre et fin des Etats latins d'Orient.
  Mort à Acre du grand maître Guillaume de Beaujeu le 18 mai.
  Les Templiers évacuent leur forteresse de Château-Pèlerin pour l'île de Chypre (12 août).

- 1293 : Election de Jacques de Molay comme grand maître de l'ordre du Temple.

- 1307 (13 octobre) : Arrestation de tous les Templiers de France sur ordre du roi Philippe IV le Bel.

- 1307 : Interrogatoire des Templiers champenois dans la tour de Troyes.

- 1308 (12 août) : *Bulle Faciens misericordiam* du pape Clément V ordonnant la mise en place de commissions d'enquête dans l'affaire de l'ordre du Temple.

- 1310 (12 mai) : Bûcher de 54 Templiers à Paris.

- 1311 (16 octobre) : Ouverture du concile de Vienne chargé de juger l'ordre du Temple.

- 1312 (22 mars) : *Bulle Vox in excelso*. Le pape Clément V abolit l'ordre du Temple.

- 1312 (2 mai) : *Bulle Ad providam* : Clément V attribue les biens des Templiers aux Hospitaliers.

- 1314 (18 mars) : Jacques de Molay, dernier grand maître de l'ordre du Temple, et Geoffroy de Charnay, commandeur de Normandie, sont brûlés sur l'île aux Juifs à Paris, après s'être rétractés de leurs aveux.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Pour une bibliographie plus complète, consulter le catalogue de l'exposition : *Templiers : de Jérusalem aux commanderies de Champagne*, co-édité par les éditions Somogy-éditions d'Art et le Conseil général de l'Aube, en partenariat avec les Archives nationales (sortie juin 2012).

✠ L'ORDRE DU TEMPLE

Valérie ALANIECE, François GILET, *Les Templiers et leurs commanderies. L'exemple* d'Avalleur en Champagne, Langres, Dominique Guéniot éditeur, 1995.

Alain DEMURGER, *Les Templiers. Une chevalerie chrétienne au Moyen-âge*, Paris Seuil, 2005.

Katerine DUCAT, *La chapelle de la commanderie templière d'Avalleur, en Champagne médidionale – Etude archéologique du bâti maçonné et de la charpente*, mémoire de maîtrise d'archélogie médiévale, Paris 1, 2005.

Thierry LEROY, *Hugues de Payns, Chevalier champenois et fondateur de l'ordre des Templiers*, Troyes, Éditions de la Maison du Boulanger, 2001.

Thierry LEROY, *Les Templiers, légende et histoire*, Paris, Imago, 2007.

Thierry LEROY, *Hugues de Payns. La naissance des Templiers. La mémoire retrouvée*, Lille, TheBookEdition.com, 2011

Delphine MARIE, *Les Templiers dans le diocèse de Langres. Des moines entrepreneurs aux XII^e et XIII^e siècles*, Langres, Éditions Dominique Guéniot, 2004.

✠ LE CONTEXTE

Valérie ALANIECE et François GILET, « Les Champenois en Morée », *Mémoires de Champagne, tome III, Actes du troisième mois médiéval*, Langres, Dominique Guéniot édition, 2000, p.11-55.

Michel BURE, *La formation du comté de champagne, v. 950 – v. 1150*, Nancy, Publication de l'Université Nancy II, 1977.

Claude CAHEN, *Orient et Occident au temps des croisades*, Paris, Aubier, 1983.

Didier CARIOU : *La Méditerranée au XIIe siècle*, Presses universitaires de France, " Que sais-je ? ", 1ère édition 1997, 127 p. n° 3299, Paris, 1997.

Georges JEHEN, *La Méditerranée médiévale de 350 à 1450*, Paris, Armand Colin, « Cursus », 1ère édition 1992, 191 p.

Henri EHRET, *« Passe avant le meilleur » ou l'histoire de ces Comtes qui ont fait la Champagne*, Troyes, La Renaissance, 1989.

Jean RICHARD, *Histoire des croisades*, Paris, Fayard 1996.

Georges TATE, *Les croisés en Orient*, La Documentation photographique n° 7019 (1993).

TABLE

INTRODUCTION p.1

COMMISSARIAT ET COMITÉ SCIENTIFIQUE DE L'EXPOSITION p.3

INSERER L'HISTOIRE DES TEMPLIERS DANS LES PROGRAMMES p.4
- *ÉCOLE PRIMAIRE – CYCLE III (CM1)* p.4
- *COLLEGE (5e)* p.5
- *LYCEE, CLASSE DE SECONDE* p.8
- *HISTOIRE DES ARTS* p.8

LE CONTEXTE

OCCIDENT ET ORIENT A L'EPOQUE DE LA PREMIERE CROISADE.
- *LA MEDITERRANEE, NOUVELLES DOMINATIONS* p.9
- *LE CONTEXTE POLITIQUE ET SOCIAL EN OCCIDENT*
  1. L'Occident : un morcèlement politique - L'exemple champenois p.10
  2. Les nouveaux cadres de l'élite : la féodalité - L'exemple de la famille de Montigny. p.11
  3. L'Église p.13
- *LE CONTEXTE EN ORIENT*
  1. L'Orient musulman divisé ..... p. 14
  2. Jérusalem ..... p. 15
  3. Constantinople, capitale de l'empire Byzantin ..... p. 17
- *LA PREMIERE CROISADE ET LA FONDATION DE L'ORDRE DU TEMPLE*
  1. L'appel du pape Urbain II (1095) ..... p. 18
  2. La première croisade (1095-1099) p.18
  3. Hugues Ier de Troyes et Hugues de Payns en Terre Sainte ; la fondation des chevaliers du Temple p.19
  4. La reconnaissance en Occident p.20
  5. Le concile de Troyes et la règle des Templier p.21

LA DEFENSE DES ÉTATS LATINS D'ORIENT

SEPT CROISADES SUCCESSIVES

LES CHAMPENOIS DANS LES CROISADES
- LA DEUXIEME CROISADE, 1146-1149 : REPRENDRE ÉDESSE ET PRENDRE DAMAS p.22
- LA TROISIEME CROISADE, 1187-1192, RECONQUERIR JERUSALEM P.23
- LA QUATRIEME CROISADE, 1198-1204 : LA CROISADE DEVOYEE P.24
- LA CINQUIEME CROISADE, 1215-1221 : OBJECTIF ÉGYPTE P.25
- LA SIXIEME CROISADE, 1225-1229 : LA CHEVAUCHEE DE L'EMPEREUR P.25
- LA CROISADE DE THIBAUD IV, 1239-1241 ..... P.26
- LA SEPTIEME CROISADE, 1248-1254 : LA 1ERE CROISADE DE LOUIS IX (SAINT LOUIS) P.26
- LA HUITIEME CROISADE, 1270-1272 : LA 2E CROISADE DE LOUIS IX (SAINT LOUIS) P.27
- LA FIN DES ÉTATS LATINS D'ORIENT P.27

LES TEMPLIERS, DES « MOINES-SOLDATS »

AU SERVICE DES PELERINS ET DU ROI DE JERUSALEM
- UNE NOUVELLE CHEVALERIE P.30

- LES TEMPLIERS : DES RELIGIEUX P.31
- L'ORDRE DU TEMPLE : UNE REPRODUCTION DE LA SOCIETE CHRETIENNE P.32
- DEVENIR TEMPLIER P.33
- LE TEMPLIER : UN COMBATTANT P.35
- LES ORDRES DE CHEVALERIE : LES DEFENSEURS D'UN TERRITOIRE P.37

LES TEMPLIERS,
UN ORDRE DONT LA PUISSANCE FERA SON MALHEUR

- UNE HIERARCHIE ET UN PUISSANT RESEAU P.39
- PAYNS, LA PREMIERE DES COMMANDERIES P.40
- LA RICHESSE D'UN ORDRE P.42
- UN ORDRE TRES INFLUENT MAIS DE PLUS EN PLUS CRITIQUE P.42
- LA PERTE DE LA TERRE SAINTE ET LA FIN D'UNE VOCATION P.44
- RUMEURS ET ARRESTATION DES TEMPLIERS P.44
- LE PROCES ET LA CONDAMNATION DES TEMPLIERS P.45
- PHILIPPE IV LE BEL, FOSSOYEUR DES TEMPLIERS P.46

CHRONOLOGIE SOMMAIRE P.47

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE ..... P. 50